



Association nationale  
des retraités fédéraux  
National Association  
of Federal Retirees

AUTOMNE 2024  
PRIX : 4,95 \$

LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

# Sage

## Une culture de toxicité

Des politiciens, dont la députée Pam Damoff, quittent leurs fonctions en raison du dialogue irrespectueux et du trolage en ligne et en public.

PAGE 8

## L'ARC célèbre 100 ans d'histoire

PAGE 12

## La menace mondiale pressante de la solitude

PAGE 16



Postes Canada : Retournez les copies non livrées à  
Retraités fédéraux, 865 ch. Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

# Pour des rabais de groupe exclusifs, ne cherchez pas plus loin!

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez profiter de rabais exclusifs sur l'assurance auto et habitation et de couvertures bonifiées.



**belairdirect.**  
assurances auto et habitation

Certaines conditions, exigences d'admissibilité, restrictions et exclusions s'appliquent à toutes les offres. Visitez [belairdirect.com](http://belairdirect.com) pour plus de détails. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous offrons les assurances habitation et automobile en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, et l'assurance habitation seulement en Colombie-Britannique. © Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés. 2024

**ÉDITEUR**

Andrew Mc Gillivray

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Jennifer Campbell

**GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS**

Karen Ruttan

**COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET  
À L'ÉDITION**

Alex Charette

**COLLABORATEURS**

Amy Baldry, Rick Brick, Marg Bruineman,  
Dave Chan, Mick Gzowski, Jackie Hall,  
Patrick Imbeau, Marilyn Linley, Sayward  
Montague, Jessica Searson, Peter Simpson,  
Kate Yule

**SERVICES DE TRADUCTION**

Annie Bourret, Caroline Bernard,  
Sandra Pronovost, Lionel Raymond

**INFOGRAPHIE**

The Blondes – Branding & Design

**IMPRESSION**

Dollco Printing

**COMITÉ DES PUBLICATIONS ET  
DES COMMUNICATIONS**

Rick Brick, Richard Chevrier, Carol Grieco,  
Roland Wells

Pour écrire à la rédactrice en chef ou  
pour communiquer avec l'Association nationale  
des retraités fédéraux :  
865, chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9  
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.  
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être  
retournés à l'adresse suivante :  
Association nationale des retraités fédéraux  
865, chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information  
à des fins publicitaires dans Sage, composez  
le 613-745-2559, poste 300.

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est  
de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à  
l'Association. L'abonnement annuel pour les  
non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres  
peuvent communiquer avec l'Association  
nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les  
opinions sur les finances, d'ordre médical et sur  
la santé — est fourni à titre informatif seulement  
et ne remplace en aucun cas les conseils d'un  
professionnel.



**REPORTAGES**

**8 Chassés de leurs fonctions**

Des politiciens de tous les niveaux  
de gouvernement quittent la vie  
publique en raison de la toxicité du  
dialogue dans leur travail. Certains  
témoignent de leurs expériences et  
les experts se demandent pourquoi  
cela se produit dans la vie publique.

KATE YULE

**12 L'ARC marque ses 100 ans**

Notre article décrit les cinq façons  
dont la force aérienne a servi les  
Canadiens pendant plus d'un siècle  
et révèle quelques faits intéressants.  
Par exemple, l'ARC a combattu  
davantage depuis que la paix a  
été déclarée après la défaite de  
l'Union soviétique qu'elle ne l'a fait  
lorsque ce pays existait.

PETER SIMPSON

**16 L'épidémie de solitude**

La pandémie de COVID-19 a mis  
la question de la solitude au  
premier plan, mais elle a toujours  
existé. Voici des pistes pour la  
combattre.

JENNIFER CAMPBELL

**20 Préparez votre exécuteur  
testamentaire**

Lors de la planification successorale,  
il est important de vous assurer qu'il  
comprene votre testament. Prenez  
connaissance de ces conseils.

MARG BRUINEMAN

**DANS CHAQUE NUMÉRO**

**5 Message du président**

**6 Cher Sage**

**7 Mise à jour du DG**

**23 Partenaires privilégiés,  
maison**

**24 Partenaires privilégiés,  
assurance**

**26 Partenaires privilégiés, voyage**

**28 Défense des intérêts en action**

**30 Bilan santé**

**31 Infopensions**

**32 Le coin des vétérans**

**33 Profil d'une membre**

**35 Prix de reconnaissance  
des bénévoles**

**38 Nouvelles de l'Association**

**40 Partenaires privilégiés, santé**

**41 Votre section en bref**

**45 Avis de décès**

**46 Recrutement et services  
aux membres**



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

## Programme privilège de Rogers Nouveau partenaire privilégié de Retraités fédéraux



# Gardez le contact avec vos proches

Obtenez un forfait de sans-fil 5G de Rogers avec les appels et textos illimités et 10 Go de données

pour seulement

# 29 \$ /mois<sup>±</sup>

quand vous apportez votre propre téléphone

## Galaxy A15 5G



## Obtenez le Samsung Galaxy A15 5G

avec les appels et textos illimités et 50 Go de données

pour seulement

~~68,75 \$/mois~~

# 40 \$ /mois<sup>±</sup>

(après le crédit sur facture, taxes en sus) pendant 24 mois avec financement, après le rabais du programme et le Rabais paiements automatiques. 0 % d'intérêt annuel, 0 \$ d'acompte sur approbation du crédit. Les offres varient au Québec. Plein prix de l'appareil : 316 \$

**Prêt à passer à un forfait exclusif ?** Parlez à un gestionnaire de compte dédié de Red Wireless

Inscrivez-vous sans souci, sans frais d'activation et avec notre garantie de satisfaction de 30 jours.

☎ 1 888-271-6793

🌐 [www.redwireless.ca/retraites-federaux](http://www.redwireless.ca/retraites-federaux)

**Ce programme est offert par Red Wireless, votre concessionnaire Rogers exclusif. L'offre peut être modifiée sans préavis. L'offre s'adresse uniquement aux nouveaux clients du service mobile de Rogers. Taxes en sus. Programme privilège de Rogers. Les offres ne sont pas disponibles en magasin. Une vérification de l'adhésion est nécessaire. Rogers se réserve en tout temps le droit d'exiger une preuve d'adhésion de chaque membre.** Des frais de configuration de 70 \$ s'appliquent pour configurer votre appareil et les services connexes. Des frais uniques de 50 \$ pour l'inscription au Programme privilège de Rogers peuvent s'appliquer pour les clients actuels. Les clients actuels qui ont un forfait courant de Rogers pour compte Grand public dont l'abonnement à durée déterminée arrive à échéance dans 6 mois ou moins et qui passent au forfait ci-dessus ne sont pas admissibles au rabais. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres rabais et/ou offres promotionnelles à l'intention du grand public, à moins que Rogers en décide autrement. Le forfait et l'appareil figureront séparément sur votre facture. ± Les frais de temps d'antenne additionnel, de données, d'interurbains et d'itinérance, les frais liés aux options, les frais de service d'urgence 911 provinciaux (s'il y a lieu) et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. Toutefois, il n'y a aucuns frais de temps d'antenne pour les appels au 911 effectués à partir de votre appareil sans fil de Rogers. Le forfait comprend les appels et les messages du Canada à des numéros canadiens seulement. Appels effectués sur le réseau de Rogers ou dans la zone de Couverture étendue (exclut les appels acheminés par Renvoi d'appel, Appels vidéo ou tout autre service semblable). 1. 0 % intérêt annuel sous réserve d'approbation du crédit dans le cadre d'une entente de financement (EF) et d'un forfait Infini de Rogers. Un acompte peut être requis selon notre évaluation de votre crédit. L'EF est établie en fonction du plein prix de l'appareil, taxes exigibles en sus, (à l'exception des crédits promotionnels, le cas échéant, qui sont appliqués chaque mois à votre facture tant et aussi longtemps que votre EF est en vigueur). Si votre EF est résiliée ou si votre forfait sans-fil est annulé, le solde de financement impayé devient alors exigible. Le crédit promotionnel (le cas échéant) prendra fin dans les deux cas. 2. Un rabais allant jusqu'à 25 \$/mois peut être offert pour les lignes principales et additionnelles. L'offre ne peut être combinée à aucun autre rabais sur les frais de service mensuels, à moins d'indications précises à cet effet. Un changement de forfait ou d'appareil mettra fin au rabais. 3. Un rabais de 5 \$/mois est offert aux abonnés à un forfait Rogers Infini admissible qui participent au Programme privilège de Rogers et s'inscrivent aux paiements automatiques (n'est pas applicable rétroactivement). L'inscription aux paiements automatiques doit demeurer active avec un forfait admissible pour conserver le rabais. Le rabais prendra fin si vous passez à un forfait non admissible ou si vous annulez les paiements automatiques. © 2024 Rogers Communications.

# Un automne chargé à l'horizon

Notre assemblée annuelle des membres a été des plus réussies. Maintenant, nous nous préparons à quelques mois fort occupés alors que l'année 2024 s'achève.

**PAR ROY GOODALL**

**D**e l'avis général, notre assemblée annuelle des membres (AAM) a connu un franc succès. Maintenant, nous sommes prêts à commencer le dur labeur que l'automne semble toujours apporter.

Comme toujours, il y a eu des élections à l'AAM et nous avons accueilli quatre nouveaux administrateurs, dont Richard Chevrier (Prairies et T. N.-O.), Dan Napier (Ottawa et Nunavut) et Sylvie Rocheleau (Québec). Brian Strongman a également été nommé pour un mandat d'un an à titre d'administrateur du district de la Colombie-Britannique et du Yukon. Je remercie ces nouveaux collègues à l'avance de tout le travail qu'ils sont prêts à faire pour l'Association au cours de leur mandat.

Nous avons dit au revoir et merci à nos administrateurs sortants, dont Rick Brick (Prairies et T. N.-O.) et Robert Giroux (Ottawa et Nunavut), qui ont travaillé sans relâche pour faire avancer la mission de l'Association au nom de nos membres. Je tiens également à remercier Michael Jolicoeur, Andrée Lise Provost et Pierre Bilodeau pour leur temps à titre de membres du conseil d'administration.

En guise de mise à jour, j'ai le plaisir d'annoncer que la vice-présidente Hélène Nadeau et Carol Grieco (Ontario) ont toutes deux été réélues à leurs



postes respectifs pour un autre mandat de trois ans. J'ai hâte de travailler avec elles, ainsi qu'avec tous mes collègues du conseil d'administration, au cours de la prochaine année.

En tant que représentant des pensionnés du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), je suis heureux de vous annoncer que tout va finalement bien avec la Canada Vie. Toutes les réclamations sont traitées et on répond aux appels dans les délais fixés.

En préparation de l'examen à mi-parcours du régime, le conseil d'administration analysera toutes les questions en suspens concernant le nouveau RSSFP, y compris les plafonds pour la physiothérapie, les autorisations préalables et les plafonds des frais de pharmacie, et décidera de celles qu'il faut poursuivre.

Nous nous penchons maintenant sur le Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP), qui sera également transféré à la Canada Vie. La date d'adhésion préalable est le 1<sup>er</sup> novembre. La Canada Vie a inscrit le plus grand nombre de membres possible entre août et septembre.

Si vous n'avez reçu aucun renseignement de la part de la Canada Vie à la mi-septembre, cela signifie qu'elle n'a pas pu effectuer votre adhésion préalable. Vous devrez la faire manuellement en visitant le site Web des

services aux participants au RSDP de Canada Vie ([bienvenue.canadavie.com/rspd](http://bienvenue.canadavie.com/rspd)). Si vous préférez utiliser du papier, vous pouvez télécharger un formulaire ou appeler la Canada Vie pour en faire la demande. Communiquez avec le Centre d'appels de la Canada Vie pour les participants au RSDP, au 1-855-415-4414 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, heure locale) ou, de l'étranger, au 1-431-489-4064 (frais virés).

À l'AAM, les bénévoles ont voté pour renvoyer le plan stratégique au conseil d'administration pour le peaufiner, ce qui est en cours de réalisation. Nous continuerons de vous tenir au courant.

Un autre point à notre ordre du jour pour l'année à venir est la structure organisationnelle de l'Association. À ce stade, tout est possible. Toutefois, certains changements seront plus coûteux que d'autres, surtout si nous devons les soumettre à un vote de l'ensemble des membres, qui pourrait être très onéreux pour l'Association. Cela dit, nous pouvons faire bien des choses qui ne nécessiteraient pas un vote sur une modification extraordinaire, y compris changer la taille des sections, fermer de petites sections ou mettre en œuvre un modèle plus axé sur les districts. Un dossier à suivre. ■

**Roy Goodall** est le président de Retraites fédérales.

# Cher Sage

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.



Cher Sage,  
Je ne suis pas d'accord avec la prémisse selon laquelle le pickleball (printemps 2024) est un jeu inclusif. Pas encore, en tout cas. J'ai commencé [à y jouer] avant la COVID-19 et j'ai bien aimé apprendre à l'intérieur dans un club communautaire et, plus tard, dans une communauté estivale voisine. Les organisations faisaient de leur mieux pour emboîter le pas à l'intérêt croissant. Mais essayer de participer à un match durant un passage au Mexique a été une autre paire de manches. Je lis souvent au sujet de *snowbirds* passionnés cherchant du temps de jeu. Il n'y avait pas de disponibilité pour eux, alors que les joueurs réguliers obtenaient de trois à cinq jours par semaine (à raison de deux à trois heures par jour). Au retour au Canada, ce fut la même chose. À mon avis, le pickleball est plutôt devenu un sport élitiste.

Cathy Murray, Winnipeg, Man.

Cher Sage,  
Coût du repas = prix du repas + TPS + TVP. Et on s'attend à un pourboire en plus de tout cela! Dans la plupart des cafés et des restaurants, le pourboire commence à 15 %, et on s'attend à encore plus pour les groupes (jusqu'à 30 % de plus).

Pour bien des aînés, une sortie au restaurant est un luxe ou un régal. Certes, les entreprises doivent faire un profit. Si les cafés et les restaurants payaient un salaire décent, les prix augmenteraient, moins de gens iraient au restaurant et il y aurait encore moins de restaurants.

Lorsqu'on paie jusqu'à 20 \$ pour un café et un biscuit pour deux (il est courant de payer 5 \$ pour chacun), un café à la maison semble avoir bien meilleur goût. Les sourires des serveurs ne compensent pas le prix.

Rick Lee, Victoria, C.-B.

Cher Sage,  
Comme nous pouvons nous attendre à un gouvernement conservateur l'an prochain, je crains qu'il ne soit tenté de changer notre régime de pensions. Comme nous le savons, la plupart des Canadiens ne sont pas favorables à la fonction publique. Le moment est peut-être opportun d'expliquer que, si nos pensions sont touchées négativement, cela réduira nos contributions aux nombreux organismes de bienfaisance que nous appuyons.

L. Dufresne, Gatineau, Qc

Cher Sage,  
J'ai apprécié la mention de l'anniversaire de l'Aviation royale canadienne (ARC) dans votre édition de l'été 2024 (rubrique « Dernières nouvelles »).

J'ai joint l'ARC en 1960 et j'ai pris ma retraite des FAC (Forces armées canadiennes) en 1990. Il convient de rappeler que l'ARC a cessé d'exister en 1968 avec la décision d'unifier les trois services militaires en un seul. L'ARC a repris ses activités en 2011. Il n'y a aucune mention de mon service à l'ARC sur mon parchemin de retraite. Si j'y avais pensé assez tôt au cours du

processus de retraite, j'aurais pu prendre ma retraite avec un grade de l'ARC équivalent.

Pour au moins certains d'entre nous, il faudra attendre encore 43 ans avant que l'ARC ait 100 ans de service à célébrer.

Kenn Moody, St. Davids, Ont.

Cher Sage,  
Après avoir lu l'article sur la loi sur les régimes de retraite qui convertit les régimes de retraite à prestations déterminées en régimes de retraite à risques partagés au Nouveau-Brunswick, tous les retraités fédéraux devraient en tenir compte, car on pense que les conservateurs fédéraux remporteront les prochaines élections fédérales. S'ils gagnent, ils feront très probablement la même chose avec la pension fédérale des retraités que sous [le premier ministre Stephen] Harper la dernière fois qu'ils ont réduit notre régime de soins de santé.

Claire Orville Plewes,  
North Vancouver, C.-B.

## ERRATA

Dans le numéro de juin de *Sage*, nous avons mal orthographié le nom de Deitra Kimpton dans notre article sur les pourboires. Nous avons affirmé qu'Esther Louch avait lu les classiques espagnols dans leur langue d'origine. En réalité, elle les a lus en anglais. Enfin, la centenaire Eileen Spicer est originaire de Bridgetown (N.-É.), et non pas de Bridgeport. Nous nous excusons de ces erreurs.



### Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels.

Adresse postale : Association nationale des retraités fédéraux, 865, chemin Shefford, Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique : [sage@retraitesfederaux.ca](mailto:sage@retraitesfederaux.ca)

# Un dialogue bâtisseur : Poursuivons sur notre lancée

L'assemblée annuelle des membres avait pour thème « Un dialogue bâtisseur — Une Association plus forte ». En mettant l'accent sur notre mandat principal de défense des intérêts, nous pouvons y parvenir.

PAR ANTHONY PIZZINO



**N**ous avons une association formidable. C'est le sentiment que j'ai ressenti après l'assemblée annuelle des membres (AAM) de 2024, tenue en juin au Hilton Lac-Leamy à Gatineau. Elle avait pour thème « Un dialogue bâtisseur — Une Association plus forte » et je suis heureux d'annoncer que ce thème a été interpellant tout au long des deux journées de réunions, que ce soit lors des nombreux échanges productifs lors des séances, des pauses ou du banquet annuel des délégués. À en juger par tous les commentaires positifs que nous avons reçus immédiatement après l'événement, il convient de déclarer que l'AAM a aussi été couronnée de succès pour les participants.

En plus des activités officielles de l'AAM, qui incluaient l'approbation d'un nouveau cabinet de vérification et la réception des résultats du sondage de 2023 sur l'engagement des membres et

du nouveau plan stratégique, la présence du ministre des Aînés de l'époque, Seamus O'Regan, le deuxième jour, a été l'un des points forts.

Le ministre a participé à une période de questions. Il a parlé de la proche aide et, d'après ses expériences personnelles, il comprend manifestement le rôle des aidants rémunérés et non rémunérés. Nous attendons avec une impatience particulière le budget de 2025 et les engagements sur l'économie de la proche aide, ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale pour les proches aidants. Compte tenu du rôle de chef de file joué par le Canada dans la promotion des droits de la personne à l'échelle internationale, le ministre a exprimé son appui à une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées. C'est là un de nos dossiers actifs, et nous sommes heureux de cet appui. Enfin, au sujet des soins de longue durée sécuritaires, alors que la loi à ce sujet est encore en cours de rédaction, et puisque nous sommes à la veille d'une élection fédérale, nous souhaitons voir des progrès sur cette promesse électorale de 2021.

Sur une note plus légère, le ministre O'Regan nous a remerciés de lui avoir évité le dernier jour de la session parlementaire de la saison et sa période des questions. Nous savons bien que cela a dû être difficile pour lui et nous apprécions beaucoup qu'il prenne notre organisation et nos enjeux au sérieux.

La remise des prix des bénévoles a constitué un autre point fort. Comme l'a déclaré Line Lecours de la Section de la Mauricie, lauréate du Prix du bénévolat : « Le fait d'être reconnue lors d'une

journée telle que celle que j'ai vécue le 19 juin 2024 : c'est extraordinaire! C'est une journée fabuleuse dont je me rappellerai toujours. » Vous pouvez en savoir plus sur Line et nos autres lauréats inspirants plus loin dans le magazine.

Si l'histoire de Line Lecours vous incite à faire du bénévolat, communiquez avec votre section ou avec le bureau national à [retraitesfederaux.ca](mailto:retraitesfederaux.ca). Si vous êtes déjà bénévole, veuillez accepter mes plus sincères remerciements. En tant qu'organisme de défense des intérêts, nous ne pouvons faire de notre mieux qu'avec une solide base de champions bénévoles.

À en juger par le calibre des personnes que j'ai rencontrées au cours des dernières années, nous pouvons bâtir une association plus forte en poursuivant et en augmentant nos efforts de défense des intérêts. L'union fait véritablement la force.

Vous pouvez en savoir plus sur toutes nos activités pour 2024 et les contributions des bénévoles dans le rapport annuel que nous avons produit à temps pour l'AAM. Il est disponible sur notre site Web et décrit également le beau travail des excellentes équipes de notre personnel.

Nous serons fort occupés à l'automne 2024, et cela comprend être à l'affût d'une élection fédérale ou de nous préparer à une élection dont nous savons qu'elle doit avoir lieu en 2025.

Profitez de cette belle saison, où que vous soyez au Canada. ■

**Anthony Pizzino** est le DG de Retraites fédérales.

# Harcelés jusqu'à la démission

Davantage de politiciens canadiens quittent la vie publique pour des raisons d'incivilité. Les experts expliquent ce qui sera nécessaire pour mettre de l'ordre dans cette culture toxique.

PAR KATE YULE

Pam Damoff, députée libérale d'Oakville-Nord—Burlington, élue pour la première fois en 2015, ne se présente pas à une réélection en raison du dialogue irrespectueux, de l'obligation toxique d'obtenir des mentions « J'aime » dans les médias sociaux, ainsi que les menaces et la misogynie en ligne et en public. Photo : Dave Chan







**P**our être politicien, il faut avoir la peau dure. La députée libérale d’Oakville-Nord—Burlington, Pam Damoff, qui a été élue pour la première fois en 2015, pensait qu’elle était habituée à la critique et à la surveillance qui accompagnent cet emploi. Elle dit que la pandémie a changé cela.

En mai, elle a annoncé qu’elle ne se représentera pas aux élections, en dénonçant des échanges irrespectueux, un besoin toxique de plaire aux réseaux sociaux ainsi que des menaces et de la misogynie en ligne et en public.

« Le fait de me trouver là provoque un grand sentiment de vulnérabilité », évoque M<sup>me</sup> Damoff durant une entrevue sur la Colline du Parlement. « Je suis attristée que ma première pensée à l’approche d’une personne en public soit “Oh, non!” Cela me rend nerveuse, plutôt que de songer “Cette personne veut simplement discuter.” »

M<sup>me</sup> Damoff n’est pas la première politicienne à plier bagage en raison de l’incivilité. L’ancienne ministre libérale Catherine McKenna avait démissionné en 2021, après avoir été victime de harcèlement durant six ans, dont les manifestations allaient du surnom de « Barbie du climat » aux confrontations publiques en présence de ses enfants.

Les conjoints de politiciens ont également été touchés. Le chef du groupe d’extrême droite canadien Diagon, Jeremy MacKenzie, a proféré en 2022 des menaces sur les médias sociaux, suggérant que lui et un invité violent Anaida Poilievre, épouse de Pierre Poilievre, aujourd’hui chef du Parti conservateur, en tant que geste de pouvoir.

Dans la sphère politique, les menaces sont devenues normales, explique Chris Tenove, directeur adjoint du Centre for the Study of Democratic Institutions à l’Université de la Colombie-Britannique.

« Pour les politiciens et la plupart des gens, la distinction entre ce qui se passe en ligne et hors ligne n’est pas simple. Lorsqu’une quelconque personne fait

preuve d’hostilité et d’agressivité en ligne, [on] craint qu’elle se présentera au bureau de circonscription ou ailleurs. »

Il mentionne que certains groupes ou certaines personnes semblent « incapables de faire la distinction » entre les protestations ou les critiques à l’encontre de politiques et l’intimidation ou les commentaires désobligeants à l’égard de personnes.

Cela transforme la façon dont les députés interagissent avec leurs électeurs.

« Selon les conseils du Service de protection parlementaire, nous sommes censés rencontrer des gens en personne sur rendez-vous seulement », indique M<sup>me</sup> Damoff. « La plupart des rencontres ont lieu en mode virtuel maintenant, à moins que je connaisse la personne. »

Son bureau de circonscription se trouve dans un immeuble comportant plusieurs cabinets médicaux. Elle indique que les gens avaient l’habitude de passer la voir après leur rendez-vous chez le médecin.

« Ce n’est plus le cas. La porte est verrouillée et il y a un système de sécurité », explique-t-elle.

« **Des craintes que des menaces en ligne puissent se concrétiser en violence réelle ont poussé certains députés et sénateurs à être munis, maintenant, de dispositifs d’alerte.** »

La colère et le mépris ne se limitent pas à la scène politique fédérale.

Pierre Leroux, maire de Russell, en Ontario, a quitté son poste en avril pour exercer un rôle moins public auprès de la municipalité de La Nation. Cette démarche a eu lieu après sa publication



l'intimidation et le harcèlement comme étant les raisons de leur départ.

Afin de ralentir cette marée de démissions, la législature du Québec a récemment adopté une loi controversée, qui comprend des amendes pour toute personne qui intimide un politicien. Elle autorise aussi les élus à déposer des demandes d'injonction contre les personnes qui les harcèlent.

Des craintes que des menaces en ligne puissent se concrétiser en violence réelle ont poussé certains députés et sénateurs à être munis, maintenant, de dispositifs d'alerte. En janvier, la CBC a rapporté que la GRC avait déjà dépensé une somme record de 2,5 millions de dollars pour la sécurité de députés durant son exercice financier 2023–2024, ce qui exclut les coûts associés à la protection du premier ministre.

Même les fonctionnaires ont été victimes de harcèlement. À titre de membre du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, M<sup>me</sup> Damoff a examiné le projet de loi C-21, sur le contrôle des armes à feu, qui a depuis été adopté. Elle souligne que certains députés conservateurs « intensifiaient leur indignation » devant les caméras et que le président a dû les réprimander à plusieurs reprises quant à la façon dont ils interrogeaient des fonctionnaires des ministères de la Justice et de la Sécurité publique.

Les fonctionnaires « recevaient des menaces de mort parce qu'ils faisaient leur travail », souligne-t-elle. « C'était profondément inquiétant. »

Lori Turnbull, directrice de l'École d'administration publique et professeure associée de sciences politiques à l'Université de Dalhousie, estime que cette problématique n'est pas simple à résoudre. Elle indique que les crises de l'économie, du logement et de l'accessibilité, ainsi que les effets de polarisation de la pandémie, ont

créé des conditions dans lesquelles le harcèlement et la désinformation prospèrent.

Elle souligne également les changements apportés aux méthodes de financement des partis politiques. En 2004, Jean Chrétien a mis fin aux dons en provenance de sociétés commerciales et de syndicats. En 2015, la subvention par vote obtenu a été abolie. Les partis politiques doivent se démener pour obtenir des dons de particuliers. Selon M<sup>me</sup> Turnbull, bien que la majorité de la population canadienne n'aime pas les gazouillis incendiaires, les politiciens peuvent amasser des fonds et des votes auprès d'une faible minorité en colère.

« Dans une circonscription girouette, cela pourrait représenter assez de gens pour faire la différence entre le premier rang et le deuxième rang au scrutin », indique-t-elle. « Tout ce qui compte dans nos élections, c'est de finir premier. »

Cela a engendré une situation dans laquelle certains politiciens contribuent à la culture toxique qui menace leur sécurité.

Avec l'impulsion d'amasser des votes et des dons, la motivation à modérer son discours est faible. M<sup>me</sup> Turnbull craint que la seule façon de susciter une véritable conversation à propos de ce problème soit une grave blessure ou un décès en raison d'une protestation politique.

Même si nous évitons ce dénouement, cela indique que le manque de courtoisie peut dissuader des gens de se présenter aux élections. Outre cela, selon l'envergure d'un désintéressement de la part des électeurs, cela pourrait affaiblir le taux de participation électorale à un point tel qu'on en vienne à remettre en question la légitimité de nos élections.

Elle aimerait des mesures supplémentaires de la part des dirigeants.

« Nous devons trouver un moyen de choisir des dirigeants prêts à prendre des



en ligne dans laquelle il se défoulait à propos du harcèlement qu'il avait enduré.

« Lorsque je me suis lancé en politique [en 2010], l'une de mes plus grandes forces, c'était la participation sur les réseaux sociaux », précise-t-il. « J'ai laissé derrière moi les réseaux sociaux en même temps que ce rôle et c'est l'une des meilleures choses que j'aie faites dans ma vie. »

Il ne s'agit pas du seul maire à avoir quitté la scène politique cette année. En février, la mairesse de Gatineau, France Bélisle, a démissionné après avoir reçu des menaces de mort. Selon l'Union des municipalités du Québec, elle fait partie d'au moins 741 dirigeants municipaux élus à avoir démissionné depuis 2021, plusieurs d'entre eux évoquant

En haut : L'incivilité a augmenté à la Chambre des communes, comme en témoigne l'incident où le chef conservateur Pierre Poilievre avait qualifié le premier ministre Justin Trudeau de « cinglé », tout en refusant de retirer son commentaire et offrant plutôt de le qualifier d'« extrémiste ». Le président de la Chambre, Greg Fergus, l'a expulsé de la Chambre. Dans cette photo, les deux politiciens sont illustrés lors d'un moment plus civil. En bas : Pierre Leroux, maire de Russell, a démissionné en avril après avoir publié une diatribe en ligne sur les mauvais traitements qu'il a subis dans ses fonctions. Photo : LA PRESSE CANADIENNE/Sean Kilpatrick



La mairesse de Gatineau, France Bélisle, a démissionné de son poste après avoir reçu des menaces de mort. Photo : Facebook

risques et à contrôler le comportement de leurs propres membres », dit-elle. Les chefs des partis politiques ont le pouvoir d'expulser des personnes du caucus ou de leur attribuer des fonctions parlementaires ou au sein d'un comité qui leur sont indésirables s'ils dépassent les bornes. M<sup>me</sup> Turnbull demande : « Pourquoi ne pas utiliser une portion de ce pouvoir à bon escient? »

M. Tenove en convient, en ajoutant

que tous les partis et leurs membres doivent s'engager à faire preuve de respect : il ne peut pas s'agir d'un parti qui « dit aux autres de bien se comporter tandis que son chef sort le coup-de-poing américain ».

Il souligne d'autres façons de lutter contre le problème. On peut dénoncer les comportements toxiques. Les décideurs politiques peuvent clarifier les lois et établir une norme nationale, pour permettre à la police d'intervenir de façon cohérente face au harcèlement.

Il mentionne que le projet de loi sur les préjudices en ligne, qui a pour objectif de définir les discours haineux sur Internet et de s'y attaquer, pourrait contribuer à responsabiliser les plateformes de médias sociaux pour le contenu préjudiciable sur celles-ci.

Pour M<sup>me</sup> Damoff, la discussion en cours sur cette question est encourageante. Malgré la virulence dont elle a été victime, elle s'estime chanceuse de poursuivre son implication pour le bien de sa collectivité pour le moment.

« C'est un dur labeur, mais des occasions se présentent pour faire toute une différence », explique-t-elle. « Je pense simplement que les gens doivent se lancer en sachant bien ce qui les attend, surtout dans le cas des femmes. »

Quant à M. Leroux, il estime également que son mandat à titre de conseiller municipal puis de maire a été gratifiant, malgré les trolls. Il espère que des personnes plus jeunes se lanceront en politique et feront le ménage dans cette culture toxique.

L'un de ces jeunes pourrait être son fils, Jeremy. Il a observé la carrière politique de son père depuis l'âge de six ans et il a récemment exprimé souhaiter se présenter aux élections à titre de conseiller municipal un jour.

« Ma première réaction fut : "Tu dois être prêt pour cela", mais j'étais fier », lance M. Leroux. ■

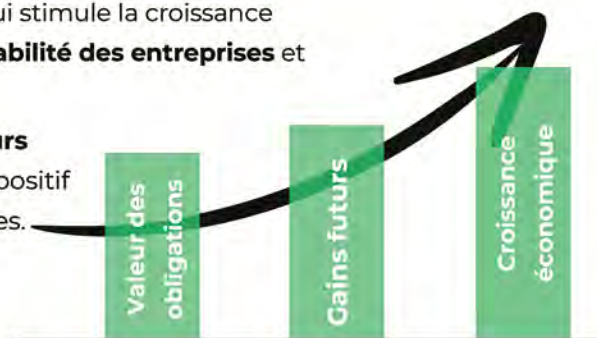
**Kate Yule** est une ancienne productrice de CTV et rédactrice indépendante établie à Ottawa.

## VOTRE PORTEFEUILLE EST-IL EN MESURE DE TIRER PARTI DE LA BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT ?

**Lorsque les taux d'intérêt diminuent...**



- **Les coûts d'emprunt diminuent**, ce qui stimule la croissance économique et peut **améliorer la rentabilité des entreprises et stimuler les marchés boursiers.**
- La **valeur actuelle des bénéfices futurs augmente**, ce qui peut avoir un effet positif sur la valeur des actions des entreprises.
- **Les prix des obligations augmentent**, ce qui se traduit par **une appréciation potentielle du capital.**



Contactez un conseiller Tradex pour une revue de portefeuille gratuite et sans obligation

Gestion Tradex Inc.



www.tradex.ca | 1604-340, rue Albert, Ottawa, ON K1R 7Y6  
(613) 233-3394 | 1-800-567-3863 | info@tradex.ca



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

# Sur les ailes d'un siècle de service

L'Aviation royale canadienne fête ses 100 ans en 2024. Voici cinq de ses fonctions au cours du siècle dernier et même plus loin dans le temps.

PAR PETER SIMPSON

L'Aviation royale canadienne (ARC) célèbre son 100<sup>e</sup> anniversaire. Mais son histoire remonte à quelques années auparavant, alors que le monde était en guerre.

« Nous n'avions pas vraiment d'avions canadiens pendant la Première Guerre mondiale. Ce que nous reconnaissons comme toute première unité de l'aviation militaire canadienne a été un corps d'aviation canadien », explique Bill March, membre de l'Association, major à la retraite après 42 ans dans l'ARC, et spécialiste de la guerre anti-sous-marine. Le dernier livre de cet historien de l'armée de l'air, *On the Wings of War and Peace : The RCAF during the Early Cold War*, a été publié l'an dernier.

Le Corps d'aviation canadien (CAC) a existé environ un an. La Force aérienne canadienne naissante lui a succédé et est devenue l'ARC en 1924.

C'était « un très petit cadre de gens ordinaires, la plupart d'entre eux [étaient] des employés à temps partiel exploitant l'expérience que nous avions acquise pendant la Première Guerre mondiale, et ils ont en quelque sorte cheminé jusqu'en 1924. Avant de devenir l'ARC, il y a donc eu une bonne décennie d'histoire de l'aviation militaire. »

Cette histoire majestueuse, ambitieuse, tragique et héroïque ne peut être rendue en quelques pages, mais lorsque M. March présente l'histoire de l'ARC à des groupes, il parle de cinq

« grands thèmes » pour résumer son long parcours. Le présent article utilisera ces thèmes pour donner un modeste aperçu des réalisations passées et présentes de l'ARC pour le Canada.

## 1. Assistance en cas de catastrophe

« Depuis 100 ans, nous avons répondu, d'une manière ou d'une autre, à ce genre de problèmes », précise M. March, qui vit à Trenton, en Ontario.

Même avant la Deuxième Guerre mondiale, l'ARC jouait un rôle essentiel de repérage de feux de forêt, alors que son personnel se trouvait dans les airs « à faire de la cartographie, des relevés

Un hélicoptère CH-146 Griffon de l'Aviation royale canadienne décolle de l'île d'Olotayan lors de l'opération Renaissance, pour offrir de l'aide humanitaire aux Philippines en 2013. Photo : Caporal-chef Marc-André Gaudreault, Caméra de combat, Forces canadiennes

aériens, et bien d'autres choses. Nous aurions, dès le début, transporté de petites équipes pour aider à combattre les incendies et d'autres situations. »

La portée des interventions a augmenté au fil des décennies, tant en raison des besoins que des capacités.

« Cela dépendait vraiment de notre effectif et de notre capacité en tout temps, selon les tâches que nous faisons bien », précise M. March. Après la Deuxième Guerre mondiale, « c'est vraiment devenu une responsabilité primordiale. À partir de 1946 environ, vous commencez à nous voir développer une capacité de recherche et de sauvetage. »

Comme la Force aérienne a obtenu « des avions de transport plus performants, du North Star au vieux Flying Boxcar, en passant par le Hercules », elle pouvait tout autant évacuer plus de gens des zones sinistrées que livrer plus d'équipement, d'articles et de personnel nécessaires de toute urgence dans ces zones.

« Comme le climat se détériore, que nous avons de plus en plus de feux de forêt et que les risques de catastrophes se multiplient, c'est devenu une exigence grandissante pour les Forces canadiennes. »

## 2. Bâtir notre nation

Le Canada a une longue frontière avec les États-Unis et plus de littoraux que tout autre pays. La protection de la souveraineté sur les côtes est et ouest comprend des patrouilles de pêche ou de pollution ou qui « gardent simplement un œil sur ce qui se passe », dit M. March.

Le Nord présente une situation différente, car même nos autres alliés les plus proches ne s'entendent pas avec nous au sujet des eaux nationales ou internationales.

« Au bout du compte, si nous les revendiquons et y plantons notre



drapeau, nous devons alors être en mesure de les surveiller d'une manière ou d'une autre », lance M. March.

Aujourd'hui, la cartographie est principalement réalisée à partir d'« objets spatiaux », mais M. March souligne que « pendant les deux tiers de l'histoire de la Force aérienne, d'avant 1920 ou 1924 jusqu'au début des années 60, l'ARC fournissait des photographies aériennes, des cartes aériennes, et ainsi de suite, alors que le gouvernement en venait essentiellement à comprendre, apprécier et cartographier tout le territoire que nous avons réellement ».

Il est à la fois surprenant et inquiétant de constater que, depuis la Deuxième Guerre mondiale, plus de membres de l'ARC sont morts et que plus d'avions ont été perdus au service des Canadiens à l'intérieur de nos frontières qu'au combat.

## 3. Élément du pouvoir national à l'étranger

« Un jour, j'ai fait l'addition. Si vous examinez les 100 ans d'histoire de l'ARC, pendant 28 de ces années, d'une manière ou d'une autre, des éléments sont allés au combat », décrit M. March.

L'ARC a combattu cinq fois depuis les années 90 et la fin de la guerre froide, dit M. March, citant la guerre du Golfe, la campagne aérienne du Kosovo, l'Afghanistan, la campagne libyenne et, plus récemment, la lutte contre Daech

(État islamique) au Moyen-Orient.

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, « nous nous sommes plus battus [...] que nous ne l'avions jamais fait lorsque l'Union soviétique existait. Pour moi, c'est là un type de faits intéressants que la plupart des Canadiens n'apprécient pas. »

## 4. Exemplification des valeurs canadiennes

Selon M. March, ces valeurs canadiennes sont « générales plutôt que précises ». Il laisse entendre qu'elles comprennent les « aspects fondamentaux » de l'inclusion, de la primauté du droit et du « soutien à son voisin ».

Au fil des décennies, l'ARC a fourni ou transporté des militaires et d'autres personnes pour contribuer à surveiller des élections, à évacuer des réfugiés « et à faire ce qui est possible pour atténuer le sentiment d'hostilité et de conflit qui, selon les gens, croît partout dans le monde ».

« Dans tout cela, l'idée est d'être un bon voisin », rappelle M. March. « Même si le Canada ne peut pas fournir de forces majeures, parce que nous n'avons plus les effectifs requis, le fait que nous soyons prêts à participer, que ce soit avec un ou deux avions, ou un corps de personnel formé, fait une différence. »

Répétons-le, le coût pour les vies et les ressources canadiennes a été élevé pendant la majeure partie de l'histoire de

Des habitants de Roxas City, aux Philippines, ont écrit « Merci au Canada » sur leur toit, pour montrer leur reconnaissance à l'égard des Forces armées canadiennes pour leur travail dans le cadre de l'opération Renaissance. Photo : Caporal-chef Marc-André Gaudreault, Caméra de combat, Forces canadiennes



## « L'incroyable histoire » d'Alan McLeod

Sept membres de l'ARC ont reçu la Croix de Victoria, la plus insigne distinction du Commonwealth pour « bravoure face à l'ennemi ». L'historien de l'armée de l'air Bill March cite « l'incroyable histoire » du sous-lieutenant Alan Arnett McLeod, de Stonewall, au Manitoba, comme exemple de ce courage.

Le 27 mars 1918, « McLeod a été attaqué à une altitude de 5 000 pieds par huit avions allemands », selon un compte rendu sur [canada.ca](http://canada.ca). « [...] son observateur, le lieutenant Alex Hammond, en avait abattu trois... McLeod avait été blessé cinq fois lorsqu'une balle a percé le réservoir de carburant et y mit le feu. McLeod est sorti du cockpit et a piloté l'avion du côté gauche du fuselage, permettant à [Hammond] de continuer à tirer. Lorsque l'avion s'est écrasé dans le « no man's land », Hammond avait été blessé six fois... Malgré ses propres blessures et l'éclatement d'une bombe près de lui, McLeod a traîné Hammond loin de l'avion en feu avant de s'effondrer à cause de l'épuisement et de la perte de sang.

Survivant à ses blessures, McLeod a succombé à la grippe espagnole six mois plus tard. Hammond a vécu jusqu'en 1959.

Pour lire les histoires des six autres récipiendaires de la Croix de Victoria de l'ARC, allez à, [bit.ly/3WJg3px](http://bit.ly/3WJg3px)



l'ARC. M. March rappelle que, depuis la Deuxième Guerre mondiale, les missions de maintien de la paix ont été plus meurtrières pour le personnel et plus destructrices pour les avions que les situations de combat.

## 5. Défendre le Canada et l'Amérique du Nord

Les mots clés pour décrire l'ARC au cours de ses 100 premières années sont la flexibilité, l'adaptabilité et la polyvalence, toutes requises pendant un siècle de constante évolution.

« Pour l'ARC, il n'y a pas de temps d'arrêt », dit M. March.

Il souligne les énormes fluctuations dans les rangs de l'ARC, d'environ 5 000 membres au début de la Deuxième Guerre mondiale à « près d'un quart de million de membres » à la fin de la guerre. Aujourd'hui, les rangs comptent 13 500 personnes et 2 000 réservistes, environ.

« Nous fluctuons selon un certain nombre de facteurs différents, habituellement la menace ou une menace perçue contre le Canada ou le monde occidental, mais aussi selon les priorités du gouvernement. »

La défense, enchaîne-t-il, a parfois été une priorité pour les gouvernements canadiens, mais généralement pas.

« Nous sommes en quelque sorte chanceux, avec notre géographie et le fait d'avoir un très puissant voisin, très doté sur le plan militaire, au sud », dit M. March, poursuivant son explication.

En parallèle à l'évolution de la technologie, les menaces potentielles ou perçues du Canada doivent s'adapter. De plus en plus, les menaces sont associées aux missiles hypersoniques ou aux « véhicules aériens sans équipage », tous ces « éléments de la technologie qui permettent à quelqu'un de nous atteindre et de nous toucher plus facilement quand nous ne le voulons pas », continue de préciser M. March.

La direction d'où les menaces peuvent provenir s'est également élargie, à son avis. Comme il le rappelle, le Nord canadien a « toujours été une zone opérationnelle importante pour l'ARC tout au long de la Deuxième Guerre mondiale et de l'après-guerre, en raison du Système d'alerte du Nord, de NORAD et ainsi de suite, mais en raison de la fonte des glaces et de l'ouverture potentielle du passage du Nord-Ouest, nous connaissons une croissance de nos responsabilités là-haut. » ■

**Peter Simpson** est un rédacteur qui a grandi à l'Île-du-Prince-Édouard et qui vit à Ottawa. Il est donc plus homme de la mer que du ciel.

En haut à droite : Un groupe de pilotes du 1<sup>er</sup> escadron de l'ARC pose devant un Hawker Hurricane Mark I à Prestwick, en Écosse, en 1940.

Photo : Stanley Arthur Devon

# IRIS

voyez ce que  
*vous aimez*, aimez  
ce que vous voyez

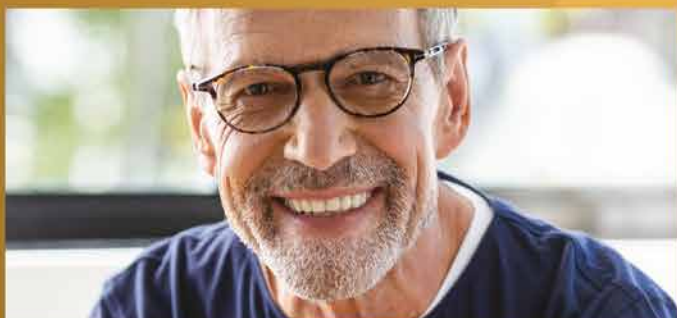
Chez IRIS, nos professionnels de la vue savent que vos yeux sont uniques et que votre vision nécessite une attention particulière. Vos lentilles seront spécialement adaptées à votre prescription et à votre style de vie, et vous pourrez sélectionner votre monture parmi des centaines d'options de marques et de créateurs internationaux. Nous proposons également une large gamme de lunettes de soleil qui vous donneront fière allure tout en protégeant vos yeux.



**Les membres de l'Association nationale des retraités fédéraux** ont droit à des avantages chez IRIS, dont 150 \$ pour des lunettes de vue et des lunettes de soleil avec ordonnance.



Association nationale  
des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE  
PRIVILÉGIÉ**



◀ Balayer le code  
QR pour plus  
d'informations

Inscrivez-vous en ligne sur [iris.ca/avantages](https://iris.ca/avantages) avec le **code d'accès FEDRETIREES** ou visitez n'importe quelle boutique IRIS avec votre carte de membre de Retraités fédéraux.

Pour plus d'informations sur IRIS, nos établissements ou vos avantages IRIS, visitez [iris.ca](https://iris.ca) ou contactez-nous à l'adresse [avantages@iris.ca](mailto:avantages@iris.ca)



# La solitude : « une menace urgente pour la santé »

La solitude aggrave considérablement le risque de décès chez les aînés.

Examinons des moyens de l'atténuer. **PAR JENNIFER CAMPBELL**

**L**a litanie de mauvais résultats en matière de santé et de statistiques troublantes relatives à la solitude est un concept qu'on semble enfin comprendre à l'échelle planétaire : l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la solitude est une menace urgente pour la santé mondiale. Le

chirurgien général des États-Unis a indiqué que la solitude équivaut au fait de fumer 15 cigarettes par jour en ce qui concerne la mortalité. La solitude contribue à la démence et à la dépression et, selon un article intitulé « Loneliness in Older Adults », publié par la revue *Canadian Medical Association*

*Journal (CMAJ)*, près de 40 % des aînés, surtout les femmes, éprouvent de la solitude. Les personnes vivant souvent de la solitude font état d'une moins bonne santé mentale et de plus faibles taux de satisfaction en ce qui concerne leur vie en général que les personnes dont ce n'est pas le cas. De plus, la

Chez les aînés, la solitude est associée à une augmentation de 45 % du risque de décès, rendant ses effets comparables à ceux de facteurs de risque comme l'obésité et le tabagisme.



solitude est associée à l'hypertension artérielle ainsi qu'à des risques accrus de coronaropathie, d'accident vasculaire cérébral, de mortalité cardiovasculaire et de déficience fonctionnelle. Chez les aînés, elle est associée à une augmentation de 45 % du risque de décès, rendant ses effets comparables à ceux de facteurs de risque comme l'obésité et le tabagisme.

« De récentes recherches ont révélé que les prédicteurs les plus importants de la démence sont en fait l'isolement social et la solitude », indique Namrata Bagaria, une médecin titulaire d'une maîtrise en santé publique de l'Université Harvard et candidate au doctorat à l'Université d'Ottawa. Sa thèse étudie l'isolement social chez les aînés.

À l'évidence, la solitude et le problème connexe de l'isolement social sont des préoccupations d'une ampleur gigantesque à l'échelle mondiale et la pandémie pourrait les avoir aggravées, puisque plusieurs aînés continuent à faire preuve de prudence en ce qui concerne leurs interactions sociales. La pandémie pourrait également avoir simplement donné plus de poids à un problème existant, puisqu'elle a attiré l'attention d'un plus vaste public sur ce problème.

## Atténuer la solitude

M<sup>me</sup> Bagaria mentionne qu'une cause notable de l'isolement social, qui peut aller de pair avec la solitude, est la perte auditive et qu'une solution à ce problème est donc l'élaboration de politiques rendant les prothèses auditives abordables et accessibles.

Ensuite, il faut établir un plan pour toutes les saisons, puisque la solitude peut être cyclique. Les personnes peuvent éprouver davantage de solitude l'hiver, lorsqu'il est plus difficile de sortir, par exemple.

« Cela ressemble à peu près au conditionnement physique », souligne M<sup>me</sup> Bagaria. « Il faut préparer un plan pour chaque saison, trouver des moyens d'entrer en relation [en hiver], que ce

soit par des appels téléphoniques, des messages textes ou des vidéos. Sachez que le fait d'avoir des amis ne résout pas le problème, à moins de savoir comment entretenir des liens avec eux. Il faut développer son muscle social. »

Lorsqu'elles éprouvent de la solitude, certaines personnes se tournent vers les animaux de compagnie à titre de compagnons, ces derniers apportant rarement le bagage émotionnel associé aux relations humaines.

« Si l'on peut établir un lien avec un animal de compagnie, c'est au moins un lien d'établi avec quelqu'un », indique-t-elle.

M<sup>me</sup> Bagaria recommande également de se joindre aux clubs de loisirs communautaires locaux et de trouver des personnes partageant les mêmes points de vue avec lesquelles on peut passer du temps. Les groupes de marche en constituent un bon exemple. Le bénévolat est un autre moyen pour les aînés de rompre le cycle de la solitude, tout en effectuant un travail gratifiant et en trouvant des personnes partageant les mêmes points de vue avec qui faire ces activités.

« Le bénévolat est un élément important, l'une des meilleures solutions », souligne M<sup>me</sup> Bagaria.

De plus, elle suggère de creuser dans votre passé pour redécouvrir des activités qui vous plaisaient et que vous avez abandonnées, peut-être en raison d'un emploi à temps plein, des enfants et du temps consacré à votre couple. Si vous jouiez au tennis lorsque vous étiez plus jeune, essayez-le de nouveau ou pensez au pickleball. Si l'apprentissage d'un instrument de musique ou d'une langue était une source de joie, tentez de trouver des groupes qui faciliteront ce type d'apprentissage.

Gail Low, une professeure du développement humain et social à l'Université de l'Alberta, a tout récemment terminé une étude avec plusieurs collègues. Ils ont interviewé 13 127 aînés dans les dix provinces, afin de « reconnaître, recueillir et honorer » leur sagesse. Cette étude, intitulée

« Mitigating Social Isolation Following the COVID-19 Pandemic », est publiée dans la revue *COVID*.

« Quatre-vingt-dix pour cent des [répondants ont transmis] des messages d'espoir sur des façons d'atténuer l'isolement social à différents niveaux », mentionne M<sup>me</sup> Low. « L'une pourrait être l'endroit où vous explorez de nouvelles pistes d'apprentissage, ou un nouveau passe-temps que vous n'aviez pas pratiqué avant la COVID-19, ainsi que de faire des sorties dans des communautés où l'on vous connaît et dans de nouvelles, peut-être du bénévolat. D'autres [répondants] attachaient beaucoup d'importance au fait d'entreprendre des interactions avec d'autres personnes. Que pouvez-vous faire pour mettre vos compétences en œuvre et aider votre prochain? »

Dans l'étude susmentionnée de la *CMAJ*, les auteurs indiquent que l'ordonnance sociale est une nouvelle méthode d'intervention en matière de solitude, en soulignant qu'on ne peut pas y remédier de façon efficace au moyen de médicaments ni de soins de courte durée. Le bénévolat, ainsi que l'apprentissage et les activités en groupe qui peuvent contribuer à la formation de nouvelles amitiés, figurent tous sur la liste d'ordonnances sociales que des organisations communautaires recommanderaient et pourraient même organiser.

## Des approches innovantes

Aux Pays-Bas, une chaîne de magasins d'alimentation a décidé de s'attaquer à la solitude par l'une des méthodes qu'elle savait à sa disposition : en lançant des voies lentes aux caisses dans ses magasins. La chaîne de magasins d'alimentation néerlandaise Jumbo réagissait ainsi à la campagne de son gouvernement pour lutter contre le problème de la solitude. M<sup>me</sup> Bagaria comprend ce concept, puisqu'elle a un ami qui a émigré au Canada il y a 40 ans, pour ses études, et la seule personne avec laquelle il passait véritablement un



moment dans les premiers temps était celle derrière la caisse de son épicerie locale. Il convient de noter que le projet pilote de Jumbo a commencé avant l'avènement de la pandémie et a été couronné d'un tel succès que la chaîne a donc mis en œuvre 200 voies lentes aux caisses partout au pays.

Pendant ce temps, au Royaume-Uni, en 2018, la première ministre à l'époque, Theresa May, qualifiait la solitude comme étant « l'un des grands problèmes de notre époque ». Elle a créé le premier ministère au monde chargé de lutter contre la solitude. En 2021, le premier ministre japonais de l'époque, Yoshihide Suga, est allé plus loin en nommant un ministre de la Solitude au sein de son cabinet.

Royal Mail, au Royaume-Uni, a mis en œuvre une stratégie pour lutter contre la solitude, selon laquelle les employés des postes livraient le courrier avec « de la compassion en accompagnement », comme une publication commerciale l'a formulé. Dans le cadre de cette initiative sûre et sociale, les employés de Royal Mail passaient voir comment allaient les personnes auxquelles ils livraient le courrier. Les postiers posaient quelques questions, consignaient les réponses et une organisation locale de bénévoles effectuait un suivi auprès des personnes dont les réponses évoquaient un besoin

de compagnie. Les services postaux en Finlande et en Islande ont mis en œuvre des programmes semblables.

### La qualité des relations

Il est important de noter que ce ne sont pas seulement les personnes qui vivent seules ou passent beaucoup de temps seules qui souffrent de solitude, selon Frederick Grouzet, professeur associé de psychologie à l'Université de Victoria.

« Être entouré peut n'avoir aucune incidence sur le sentiment de solitude », explique M. Grouzet. « Il s'agit plutôt du sentiment d'être en relation et de sentir que cette personne se soucie de vous et que vous vous souciez d'elle. » Nous avons tous des besoins psychologiques fondamentaux et l'un d'entre eux est ce sentiment d'appartenance véritable. Si ce besoin n'est pas satisfait, nous éprouverons des symptômes dépressifs, anxieux, et même physiques.

M. Grouzet a mentionné que lorsque nous sommes victimes d'un rejet social, le sentiment est transmis dans la même zone du cerveau qui traite la douleur physique ressentie. « C'est comme un coup de poing dans l'estomac. »

Pour les personnes soupçonnant leurs amis de souffrir de solitude, M. Grouzet suggère de reprendre tranquillement des interactions sociales positives avec eux.

## Qu'est-ce que la solitude?

Le vécu de la solitude est subjectif et se caractérise par la détresse présente lorsqu'une personne perçoit ses relations sociales comme étant moins satisfaisantes que ce qu'elle souhaiterait, selon un rapport du gouvernement du Canada, intitulé *Isolement social des aînés*. Même les personnes âgées actives et mariées ou qui vivent en colocation peuvent éprouver de la solitude.

## Qu'est-ce que l'isolement social?

L'isolement social est défini comme le fait d'avoir peu de contacts et de piètre qualité avec autrui, ce qui signifie qu'une personne a peu de relations sociales et de rôles sociaux et n'a pas de rapports mutuels gratifiants, selon le même rapport.

« Vous pourriez leur proposer de vous réunir une fois par semaine, puis deux fois par semaine et ainsi de suite », explique-t-il. « N'oubliez pas que ce n'est pas la quantité de temps qui compte, mais la qualité. »

Comme les autres experts, il recommande également le bénévolat, puisqu'il a des incidences positives pour la personne qui reçoit le soutien social, mais aussi pour le bénévole.

Il propose également de rétablir des liens avec des amis de longue date dont vous vous êtes éloigné.

« Cela peut s'avérer très favorable », mentionne-t-il, en ajoutant que de chercher ces amis ou collègues de longue date sur les réseaux sociaux afin de rétablir les liens peut en valoir la peine. ■

---

**Jennifer Campbell** est la rédactrice en chef de *Sage* et de *Sage60*. Retraitée fédérale est toujours à la recherche de bénévoles. Communiquez avec votre section pour vous informer des possibilités.

J'y crois  
Je donne  
C'est important

I care  
I give  
It matters



# LA CCMTGC NOUS RAPPROCHE DE NOS COLLECTIVITÉS

Chaque année, des milliers de retraités  
fédéraux laissent un héritage durable  
par l'intermédiaire de la CCMTGC.

Votre don généreux peut financer des **programmes d'aide aux devoirs** et permettre aux enfants de développer leur autonomie. Il peut également permettre l'accès à des **aliments frais et abordables**, grâce à des **jardins communautaires**.

Mais ce n'est pas tout. Vos dons peuvent servir à financer des recherches avant-gardistes sur la **maladie de Huntington**. Ou financer des programmes novateurs de support en **santé mentale**. Ils peuvent également permettre à des enfants atteints de **diabète** de participer à des camps d'été où ils apprennent à gérer leur maladie tout en s'amusant.

Votre don peut transformer des milliers de vies et améliorer des **communautés entières**.

**DONNEZ AUJOURD'HUI**



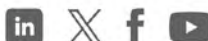
**EN LIGNE**

rendez-vous au  
[canada.ca/ccmtgc-retraites](https://canada.ca/ccmtgc-retraites)



**AU TÉLÉPHONE**

en composant le  
1-877-379-6070



[CANADA.CA/CCMTGC-RETRAITES](https://CANADA.CA/CCMTGC-RETRAITES)



# Quand on veut, on peut... Rédiger son testament

Préparer son exécuteur testamentaire à ce qui l'attend est toutefois l'un des éléments clés pour éviter les conflits familiaux après votre décès. **PAR MARG BRUINEMAN**

Cecil George Harris a sorti son canif et gravé « Si je décède de cet accident, je lègue tout à ma femme » dans la peinture du garde-boue illustré ici. C'est devenu son testament et le tribunal l'a accepté.

**T**andis qu'il gisait coincé sous un tracteur et à l'agonie, Cecil George Harris a sorti son canif et gravé les mots suivants dans la peinture du garde-boue : « Si je décède de cet accident, je lègue tout à ma femme. »

Puis, il signa le tout.

C'était en 1948 et ce cultivateur de blé de la Saskatchewan est, effectivement, décédé de ses blessures par la suite. Toutefois, le garde-boue et le canif lui ont survécu. Conservés au College of Law de l'Université de la Saskatchewan, ils constituent un exemple simple sur le fait que songer à votre succession, même dans des circonstances extraordinaires, peut faire la différence.

M. Harris avait abordé les éléments essentiels. Un testament manuscrit ou olographe doit être écrit à la main, sans aucun recours à des procédés mécaniques, comme une machine à écrire ou un ordinateur, et il doit être signé.

En prévision de possibles contestations du testament ainsi découvert, à cause de son caractère si unique, l'avocat de M. Harris a rapidement procédé à l'authentification de son écriture manuscrite sur le garde-boue, en s'appuyant sur huit déclarations sous serment obtenues auprès de ses amis et collaborateurs, dans le district de McGee en Saskatchewan, près de Rosetown. Il a également obtenu une confirmation médicale de la causalité entre les blessures infligées par le tracteur et le décès de M. Harris, étant donné la condition qu'il avait gravée : « Si je décède de cet accident ». Le canif, dont M. Harris s'était servi pour écrire, a également été obtenu.

M. Harris a prouvé que, quand on le veut, on peut rédiger son testament, et ce testament sur garde-boue fut rapidement déclaré valide par le tribunal.

L'histoire a fait les manchettes et elle est parue dans une publication d'un dessin humoristique de *Ripley's Believe It or Not!*, dans un journal américain.

« Le testament de Harris est un exemple de brièveté et de lucidité parmi les testaments olographes », conclut Geoff Ellwand dans son long examen de l'histoire de ce document pour la *Saskatchewan Law Review* en 2014.

## Le but d'un testament

Les testaments sont habituellement établis pour tenir compte des personnes qui nous survivront.

Le testament de M. Harris fait preuve de génie pour sa concision et sa clarté, mais son avocat a travaillé d'arrache-pied pour en garantir la validité devant le tribunal. De vagues directives peuvent laisser place à l'interprétation et aux différends, et fréquemment exposer l'exécuteur testamentaire (ou liquidateur de succession) à des litiges.

Avocate en droit successoral depuis plus de 30 ans, Lynne Butler a souvent été témoin de différends, de querelles et de contestations en cour. Selon elle, c'est évitable en grande partie. De plus, dans la plupart des cas, l'exécuteur testamentaire assume le fardeau de ces problèmes.

« Les gens se blessent énormément les uns les autres dans le cadre de successions. La façon dont les gens traitent leur prochain me sidère », mentionne l'avocate qui travaille à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. « Cela devient tout simplement horrible. Il est inutile de prendre les choses de façon personnelle, mais certains le font. »

Une partie du problème, ajoute Scot Dalton, directeur général chez ERAssure, un fournisseur d'assurance pour exécuteurs testamentaires, réside dans le fait que la personne nommée à titre d'exécuteur testamentaire est souvent un membre de la famille à qui l'on fait confiance, sans que cette personne n'ait nécessairement les compétences pertinentes pour réaliser cette tâche. Ce rôle ne représente pas seulement une obligation familiale, mais aussi légale, qui peut exiger du temps et comporter des risques.

« L'administration d'une succession ressemble à l'exploitation d'une entreprise... Vous devriez également considérer les personnes dotées de certaines compétences », explique M. Dalton, en précisant que la tâche est souvent plus longue et laborieuse que ce à quoi les parties concernées s'attendent.

## Ne servez pas de paratonnerre

Pour éviter les pièges et les difficultés, l'astuce consiste à passer par les étapes de la planification de la succession et du testament. Un exécuteur testamentaire devant se résoudre à interpréter les volontés présentes dans un testament vague ou comportant des incohérences peut devenir la cible des querelles et des litiges qui en découlent.

Il peut également trouver cette tâche accablante, qui peut facilement s'étirer sur plus de deux ou trois années, et demander à être indemnisé par la succession, souvent au grand regret des légataires, ce qui peut entraîner de nouveau de possibles contestations. Une disposition sur l'indemnisation dans le testament ne laisse aucune place au débat.

Le legs d'un chalet à partager entre tous les enfants est souvent épineux. M<sup>e</sup> Butler suggère d'ajouter la possibilité que l'un des légataires l'achète en utilisant sa part de l'héritage comme mise de fonds, afin de faciliter la transition.

Un compte ou un prêt bancaire conjoint pourrait également poser problème. Un testament qui précise qu'un prêt accordé à l'un des enfants sera déduit de sa part de l'héritage, par exemple, peut clarifier la volonté du testateur.

De plus en plus, M<sup>e</sup> Butler intègre des articles ménagers dans le testament, pour éviter toute confusion ultérieure. Cependant, Mark O'Farrell, directeur général du Canadian Institute of Certified Executor Advisors, suggère de faire don ou de se débarrasser des articles qui ne servent plus maintenant.

## Conseils pour éviter les différends avec l'exécuteur testamentaire

- Demandez le consentement de l'exécuteur testamentaire lors de la planification du testament, afin que ce ne soit pas une surprise ultérieure pour cette personne.
- Montrez une ébauche du testament à votre exécuteur, pour lui permettre de poser des questions ou de suggérer des clarifications.
- Si une personne est exclue à titre de légataire du testament, l'indiquer clairement dans celui-ci pour montrer qu'il ne s'agissait pas d'une simple omission qu'on pourrait contester ultérieurement.
- Incluez un plan pour les enfants mineurs ou en situation d'inaptitude à l'âge adulte.
- Résistez à l'envie de léguer les comptes bancaires et de placement ainsi que les biens immobiliers en copropriété.

Scot Dalton, directeur général,  
ERAssure

« Réfléchissez méthodiquement à la façon dont vous rédigerez votre testament », suggère M. O'Farrell, dont l'organisation offre des formations et des ressources aux exécuteurs testamentaires. « Il est essentiel de comprendre la situation dans son ensemble avant de rédiger son testament. »

Il recommande de tenir compte de tout, des objets de valeur dans le domicile aux divers autres actifs et biens immobiliers. Réglez tout ce que vous pouvez au préalable et réduisez la charge de travail qui incombera à la succession. Commencez modestement, en faisant le tour de la maison et le grand ménage des articles accumulés au fil des ans et devenus inutiles, comme cette figurine sur l'étagère ou le vieux service à thé en argent de la famille, suggère-t-il. En donnant ces

effets personnels à l'avance, vous vous assurez non seulement que vos objets de valeur aboutiront entre les mains des personnes de votre choix, mais aussi de simplifier les choses au moment de réduire la taille de votre domicile.

Si vous avez des fiducies, assurez-vous qu'elles sont actualisées et dotées d'un financement adéquat. Si vous disposez d'assurances et d'autres produits financiers, veillez à en actualiser la liste des bénéficiaires.

Si vous planifiez un testament olographe, vous devez le rédiger à la main et respecter les exigences provinciales. S'il est ultérieurement jugé invalide, cela pourrait provoquer la pagaille.

Le testament de M. Harris prouve que les testaments extraordinaires et simples peuvent satisfaire aux exigences. Il montre également que bien des gens ne sont simplement pas préparés. Malgré ses blessures et son agonie, M. Harris a tout de même veillé à laisser des directives, si brèves soient-elles.

L'un des obstacles auquel se heurtent

certaines personnes ayant pris le temps d'envisager leur testament est de ne pas en avoir communiqué le contenu. Il faut laisser savoir à l'exécuteur testamentaire que ce rôle lui a été attribué, et lui montrer le contenu du testament durant sa rédaction. Cela lui permet de poser des questions ou même de suggérer des modifications à apporter pour en assurer la clarté.

En plus du testament, il faut également tenir compte des polices d'assurance-vie, des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ainsi que des incidences fiscales, des biens, des entreprises et, peut-être, d'enfants adultes en situation de handicap physique ou d'un autre ordre. En abordant toutes ces questions, vous réduirez la charge de travail de l'exécuteur testamentaire.

« Tous ces éléments doivent coexister, comme les pièces d'un casse-tête. Le testament doit en tenir compte. », explique M<sup>e</sup> Butler, qui consacre habituellement une heure à la

consultation avec le testateur, afin de parler des points devant être abordés dans le testament.

« Voici mon principal objectif : comment indiquerez-vous vos volontés de sorte que, lorsque vous ne serez plus des nôtres pour en discuter, tout le monde sache comment les respecter? À mon avis, cela commence par le testament, puisque l'exécuteur testamentaire est tenu d'en suivre les directives. Ainsi, plus le testament est bien fait, plus son exécution en sera facilitée. »

Le garde-boue de M. Harris a été conservé au tribunal de Kerrobert, en Saskatchewan, pendant près de 50 ans, jusqu'à la fermeture de ses portes en 1997. Le garde-boue et le canif ont ensuite été remis au College of Law de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, où ils servent d'instruments d'enseignement. ■

**Marg Bruineman** est une journaliste primée à Barrie, en Ontario, et spécialiste des questions juridiques.



**Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliance**

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance	<b>Économies de 10%*</b>	Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.	<b>Économies de 5%†</b>
---	--------------------------	---	-------------------------

**PLUS! Registre familial de planification<sup>MC</sup> de la succession GRATUIT**  
Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à [ArborAlliance.ca](http://ArborAlliance.ca) dès aujourd'hui

 **Arbor Alliance**  
par Arbor Memorial

 Association nationale des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ**

\* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.  
† Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.

Arbor Memorial Inc.

# Hausse des inscriptions dans tout le pays

Après deux saisons marquées par des acheteurs hésitants et des ventes lentes, le secteur envisage un automne vigoureux avec optimisme.

On pourrait très bien qualifier de montagnes russes le marché immobilier canadien des deux dernières années. Le printemps 2022 a vu les prix des maisons monter en flèche alors que les propriétaires voulaient du changement pendant la pandémie. Le creux record des inscriptions et la forte demande ont créé un marché de vendeur où de nombreuses maisons se trouvaient dans des situations frénétiques d'offres multiples à l'échelle du pays. En 2023, on a constaté une tendance à la baisse du creux record de l'inventaire et, tout de même, des augmentations des prix de l'immobilier résidentiel. En attendant, 2024 s'annonce comme étant « l'année de l'acheteur hésitant », et la plupart des régions traversent une tendance à l'aplatissement des prix et des ventes de résidences.

L'exception à la tendance latérale concerne la catégorie des prix allant jusqu'à 700 000 \$, un domaine où les offres multiples sont encore courantes lorsque les acheteurs d'une première maison cherchent à entrer sur le marché. L'Association canadienne de l'immobilier annonce des nouvelles prometteuses en déclarant que, « À la fin de juin 2024, environ 180 000 propriétés étaient inscrites à la vente dans les systèmes MLS® canadiens, soit une hausse de 26 % par rapport à l'année précédente, mais une statistique toujours inférieure aux moyennes historiques [d'environ] 200 000 pour cette période de l'année. » La présidente de la Toronto Real Estate

Board, Jennifer Pearce, mentionne qu'« un récent sondage d'Ipsos indique que les acheteurs de maisons attendent des signes clairs de baisse des taux hypothécaires. À mesure que les coûts d'emprunt diminueront au cours des 18 prochains mois, on s'attend à ce que davantage d'acheteurs entrent sur le marché, y compris de nombreux acheteurs d'une première maison ». Si votre maison est présentement à vendre, vous devriez alors être prêt à attendre le retour des acheteurs un peu plus longtemps que ce que nous avons constaté au cours des deux dernières années.

Pour calculer le prix moyen, on additionne les prix de toutes les maisons, globalement, et on le divise par le nombre de maisons. Le prix de référence désigne le prix d'achat typique d'une maison sur un marché donné et exclut les prix les plus élevés et les plus bas de son calcul, étant donné que ceux-ci ne sont pas « typiques ». Le prix médian est similaire au prix moyen, mais représente en fait le prix d'une maison situé au milieu du spectre des prix de toutes les maisons dans un marché spécifique (agrégat).

## Tendances des déménagements

Dans l'industrie du déménagement des ménages, les entreprises de camionnage indiquent une diminution sans précédent des réservations longue distance et une hausse de réservations locales. Les



déménagements longue distance vers la Nouvelle-Écosse, les Prairies et la Colombie-Britannique sont populaires.

En résumé, les prix de l'immobilier sont généralement stables, sans mouvement important à la hausse ou à la baisse. Les exceptions demeurent Calgary, Edmonton et Saskatoon, où les prix ont constamment augmenté depuis le début de l'année dernière.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce qui se passe dans votre communauté, contactez le groupe de relogement RSG, qui vous mettra en contact avec un agent immobilier agréé chevronné, qualifié et performant dans votre région. Depuis 18 ans, le groupe de relogement RSG aide les membres de Retraités fédéraux et leurs familles dans tous les aspects du déménagement des ménages. Pour plus de renseignements, envoyez un courriel à [info@relocationservicesgroup.com](mailto:info@relocationservicesgroup.com) ou composez le numéro sans frais 1-866-865-5504.

Les statistiques ci-dessus proviennent du site Web de l'Association canadienne de l'immobilier et de plusieurs sites régionaux. Elles mettent en évidence les chiffres les plus récents (à la fin de juin 2024) disponibles. ■

**Le groupe de relogement RSG** est un partenaire privilégié de Retraités fédéraux.

# L'avantage MEDOC

**Conçu spécialement pour les membres de Retraités fédéraux assurés en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP)**, l'assurance voyage MEDOC<sup>MD</sup> couvre certains montants en surplus de ceux du RSSFP, notamment l'assurance voyage pour soins médicaux d'urgence de jusqu'à 10 millions de dollars par personne et par voyage, et comprend des

garanties qui ne sont pas couvertes par le RSSFP, comme l'annulation, l'interruption et le retard de voyage, et une protection pour les bagages. MEDOC offre également différentes options du Régime complémentaire pour les voyages prolongés.

Cependant, des couvertures d'assurance multiples peuvent créer un dilemme quant à savoir qui contacter en cas de demandes

de règlement. C'est pourquoi les membres de Retraités fédéraux auront accès au Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC, un point de contact unique qui peut diriger les appels au bon endroit, peu importe le type d'urgence ou le moment où elle se produit, et permet aux membres de se concentrer sur l'essentiel : l'urgence en cours.

## À quoi vous attendre lors d'un appel au Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC

### Urgences médicales durant les 40 premiers jours du voyage

Pour les urgences médicales durant les 40 premiers jours du voyage, le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC acheminera l'appel à MSH International, qui vous assistera avec l'urgence.

Étant donné que MEDOC a des garanties d'un montant plus élevé pour certaines prestations, nous rappelons aux membres de Retraités fédéraux de contacter le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC pour avoir de l'aide avec ces montants ou prestations supplémentaires non couverts par le RSSFP.

### Autres types de réclamations durant les 40 premiers jours de voyage ou lors d'une annulation de voyage avant un voyage

Pour les demandes de règlement qui ne représentent pas une urgence médicale, comme une annulation ou une interruption de voyage, le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC vous assistera avec la demande de règlement. Ses agents vous donneront accès à un formulaire de demande de règlement, répondront à toutes les questions concernant la couverture d'assurance et fourniront des services d'assistance.

### Réclamations après les 40 premiers jours de voyage

Pour les demandes de règlement après les 40 premiers jours de voyage, le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC vous aidera à régler la demande de règlement. Pour les urgences médicales, ses agents peuvent fournir des services comme diriger les membres vers un fournisseur de soins médicaux à proximité, payer les frais directement à ce fournisseur (lorsque cela est possible) et coordonner un retour à la maison si la situation le justifie.

Différentes options du Régime complémentaire MEDOC sont offertes aux membres de Retraités fédéraux qui voyagent plus de 40 jours civils consécutifs à l'extérieur du Canada.

Il peut être difficile de comprendre toutes les différentes parties impliquées dans l'administration du RSSFP et de MEDOC.

### Qui sont-ils et quel est leur rôle ?

#### MEDOC comprend :

- La **Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (RSA)**, assureur de l'assurance voyage MEDOC<sup>MD</sup> (MEDOC), qui détermine les modalités de la couverture et paie les demandes de règlement admissibles par l'intermédiaire du Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC.
- **Johnson Inc. (Johnson)**, administrateur de MEDOC, qui vend et gère votre contrat MEDOC.
- Le **Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC** (Gestion Global Excel inc.), société nommée par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, qui fournit l'assistance médicale et les services de demandes de règlement à MEDOC.

#### Le RSSFP comprend :

- La **Compagnie d'assurance du Canada sur la vie (Canada Vie)**, responsable de l'administration quotidienne du RSSFP, comme le règlement et le paiement des demandes de règlement admissibles, conformément à la directive du régime et la prestation des services précisés dans le contrat du RSSFP.
- **MSH International (MSH)**, fournisseur des services de voyage d'urgence et de couverture complète du RSSFP.



# Processus de demande de règlement d'assurance voyage avec MEDOC

Déposer une demande de règlement d'assurance peut être déroutant si vous ne l'avez jamais fait, mais en prenant connaissance des étapes à suivre, le tout peut être plus facile. Voici quelques scénarios de demandes de règlement typiques et les processus qui se déroulent lorsqu'un membre de Retraités fédéraux appelle MEDOC.

## Scénario 1

**Vous tombez malade pendant les 40 premiers jours de votre voyage et choisissez d'appeler MEDOC.**

**Appelez**  
le Centre d'assistance pour  
demandes de règlement  
**MEDOC**



Un agent évaluera votre situation.

**Transfert à MSH International**

**MSH traitera votre  
demande de règlement**

**Appelez**  
le Centre d'assistance pour  
demandes de règlement  
**MEDOC**  
pour les montants ou prestations  
supplémentaires non couverts par le RSSFP



**Demande de règlement  
MEDOC initiée**

**Évaluation et traitement**

**Plus d'infos**  
Vous serez avisé si des informations  
supplémentaires sont nécessaires.

**Demande de règlement  
MEDOC réglée**

## Scénario 2

**Vous tombez malade et devez annuler votre voyage avant la date de départ.**

**Appelez**  
le Centre d'assistance pour  
demandes de règlement  
**MEDOC**



Un agent évaluera votre situation.

**Demande de règlement initiée**

**Évaluation et traitement**

**Plus d'infos**  
Vous serez avisé si des informations  
supplémentaires sont nécessaires.

**Demande de règlement réglée**

## Scénario 3

**Vous êtes blessé dans un accident après les 40 premiers jours de votre voyage.**

**Appelez**  
le Centre d'assistance pour  
demandes de règlement  
**MEDOC**



Un agent évaluera votre situation.

**Demande de règlement initiée**

**Consultation**  
avec votre médecin traitant  
et suivi de vos soins, y compris  
des dispositions pour votre  
retour à la maison au besoin

**Plus d'infos**  
Vous serez avisé si des informations  
supplémentaires sont nécessaires.

**Demande de règlement réglée**

**En cas d'urgence ou demande de règlement, appelez immédiatement le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC :**

**Du Canada et des É.-U. :  
1 800 709-3420**

**Du Mexique (sans frais) :  
800 514-7983**

**De tout autre pays  
(à frais virés) :  
819 566-1002**

© 2024 Johnson inc. (Johnson). Le contenu de cet article est fourni par Johnson à titre informatif général seulement. Aucun énoncé du présent article ne modifie les modalités d'un quelconque contrat d'assurance. Pour obtenir une description complète de la couverture, lisez votre contrat d'assurance. Pour obtenir les détails de la couverture et du contrat, communiquez avec votre fournisseur d'assurance. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les limitations et les exclusions qui s'appliquent à la couverture décrite sont précisés dans le contrat d'assurance. Le libellé du contrat d'assurance prévaut. Johnson et la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, sont des sociétés de propriété commune.

MEDOC<sup>MD</sup> est une marque de commerce déposée de Johnson.

Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances [www.rsagroup.ca/fr](http://www.rsagroup.ca/fr) 1 888 877 1710

**JOHNSON**  
**ASSURANCE**  
• VOYAGE •



# Sept tendances de voyage en 2024

Cette sensation d'être juste un autre touriste perdu dans une mer de bâtons d'autoportraits et à la remorque d'itinéraires essoufflants, vous connaissez? Il y a de meilleures façons de voir le monde, et elles n'ont rien à voir avec une approche rigide.

**S**i vous êtes le genre de voyageur qui aime ralentir, savourer le moment et rencontrer des gens en cours de route, vous avez de la chance.

Avec plus de 105 ans de voyages guidés à son actif, Collette suit les tendances de voyage depuis plus d'un siècle. Les voyages solo ont été populaires. Les escapades rapides sans sortir du pays ont remporté la faveur des voyageurs ces dernières années, alors que les périples de plusieurs semaines en Europe connaissent des hauts et des bas. Nous avons tout suivi. Voici ce que nous avons observé.

## 1. Voyages en basse saison

Les voyages estivaux sont prévisibles... et souvent, juste un peu trop occupés. En choisissant de voyager durant les périodes moins achalandées, vous pouvez vous rapprocher de ces attractions incontournables un peu plus

facilement et économiser de l'argent. Et les voyageurs avertis le savent bien. Quand les foules diminuent, on se sent légèrement plus détendu et on peut saisir plus d'occasions d'observer le quotidien authentique. Avec plus de gens du coin autour de soi, on acquiert la perspective locale plus facilement.

## 2. Soutenir les entreprises appartenant à des femmes et les petites entreprises

Les achats auprès d'entreprises appartenant à des femmes et de petites entreprises sont devenus une pratique populaire dans des pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie. Nous pouvons ainsi consacrer notre argent à divers propriétaires d'entreprise qui veulent avoir un impact positif. Il en va de même à l'étranger, mais l'impact se ressent plus profondément à l'échelle mondiale, car les femmes et les petites entreprises

sont plus susceptibles de réinvestir leurs revenus dans la collectivité pour soutenir les familles. En les appuyant, les voyageurs jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique durable et nouent des relations enrichissantes avec les gens du pays.

## 3. Tourisme privé

La tendance des circuits en petits groupes remonte à un certain temps, mais nous commençons à voir une hausse des excursions privées en 2024. Les voyageurs qui choisissent ce style de tourisme peuvent dresser une liste de 10 participants ou plus et partir faire le circuit de leur choix.

Alors que se lier d'amitié avec des voyageurs de même mentalité est un élément de base dans la sphère des voyages guidés, une liste de voyageurs qui se connaissent revêt aussi un caractère spécial.

Des touristes observent un éléphant en train de traverser une rivière dans le parc national Chobe, au Botswana. Photo : Tiago Fernandez

#### 4. Aménagements à dimension culturelle

L'endroit où vous passerez la nuit peut être tellement plus qu'un simple endroit où dormir. Les voyageurs que les diverses cultures intriguent veulent un hébergement dont ils peuvent se vanter quand ils parlent de leur voyage. Selon Ana Rooney, notre vice-présidente de la conception des produits et des opérations, il s'agit d'une dimension importante pour nos circuits. « Nos voyageurs l'ont dit clairement. Ils considèrent les hôtels comme un enrichissement de l'expérience de la destination et constatent que les propriétés d'un genre unique peuvent offrir un aperçu de la culture. Les châteaux, les riads, et même les igloos en verre sont quelques-unes des options populaires que nos voyageurs adorent », précise-t-elle. Et, grâce à nos experts locaux, seuls les hébergements les plus authentiques sont choisis pour donner vie à une destination.

#### 5. Circuits safaris

Les gens passent leur vie à rêver

de partir en safari. Et, en 2024, les aventuriers font le saut et réalisent ce rêve. En swahili, *safari* veut dire « voyage ». Pour vous, le mot signifiera aussi une expérience riche en découvertes. En plus de vous faire parcourir des plaines sereines et de vastes prairies en véhicule à la recherche des cinq animaux emblématiques insaisissables — le lion, le léopard, le rhinocéros, l'éléphant et le buffle d'Afrique —, ces excursions vous rapprochent également de la culture.

Et le plus beau? Avec un circuit organisé, tout est à portée de main et super facile.

#### 6. Sur la piste des aurores boréales

Les aurores boréales fugaces enchantent les voyageurs aventureux depuis des décennies. En Europe ou en Amérique du Nord, les gens font des pieds et des mains pour les contempler. Les adeptes d'aventures sont en quête d'aurores boréales lors de séjours en Islande, en Finlande et même en Alaska. En passant trois nuits à Fairbanks, ils ont plus de 90 % de chances d'admirer leur danse colorée.

#### 7. Réservations spontanées de dernière minute

Au fil des ans, nous avons remarqué qu'il arrive que les voyageurs réservent des voyages en s'y prenant à l'avance. Nous entendons par là de 12 à 18 mois avant le départ. Les clients ont signalé que l'anticipation est l'un des meilleurs aspects de leurs voyages. Toutefois, dernièrement, les gens saisissent les occasions et profitent du moment présent.

Notre équipe a constaté une augmentation importante du nombre de voyageurs qui font leurs réservations dans les trois mois précédant leur date de départ. Et, lorsque vous décidez de réserver un circuit guidé, celui-ci vous offre la commodité de boucler vos bagages et de partir, sans souci et en tout confort. Vous évitez le stress des détails manqués dans ces délais serrés, parce que nous nous en chargeons. ■

Article présenté par **Collette**, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les membres de Retraités fédéraux économisent jusqu'à 600 \$ par personne dans le monde entier. Pour en savoir plus, consultez [gocollette.com/nafr](http://gocollette.com/nafr).

**collette**  
Experts en voyages depuis 1918

## Soyez un pionnier du voyage.

Vous lancerez-vous à la poursuite des aurores boréales en Finlande? Partirez-vous en safari pour observer les cinq animaux emblématiques de l'Afrique? Passerez-vous la nuit dans un château en Irlande? Les voyages guidés offrent des expériences immersives et permettent de suivre les toutes dernières tendances en matière de voyages.



Pour obtenir votre avantage de membre de Retraités fédéraux, utilisez le code d'offre **FRSAVE** lorsque vous faites votre réservation. Informez-vous aussi sur nos offres saisonnières spéciales, pour des rabais allant jusqu'à **500 \$ par personne**\*

Pour en savoir plus, composez le **866.413.3762**, visitez le site [gocollette.com/nafr](http://gocollette.com/nafr) ou contactez votre voyageur local.

RETRAITÉS FÉDÉRAUX  
**ÉPARGNEZ**  
**100\$<sub>pp</sub>\***  
SUR N'IMPORTE QUEL CIRCUIT

\*Pour obtenir les rabais, utilisez le code FRSAVE. Les économies comprennent l'offre de rabais au détail et le rabais associé à votre adhésion à Retraités fédéraux. Offre valide pour les nouvelles réservations seulement. Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant du rabais sur le prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de précisions, appelez ou visitez [www.gocollette.com/nafr](http://www.gocollette.com/nafr). Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, règ. n° 3206405; C.-B., règ. n° 23337

# Deux campagnes importantes

Retraités fédéraux revendique une Convention de l'ONU sur les droits des personnes âgées et qu'on soutienne la proche aide au Canada. **PAR AMY BALDRY**

**A**u printemps, Retraités fédéraux a lancé deux nouvelles campagnes de défense des intérêts, pour garantir les droits des personnes âgées et soutenir les proches aidants.

## Une convention s'impose

Retraités fédéraux demande que le gouvernement du Canada soutienne l'adoption d'une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées. Une convention :

- Protégerait les droits fondamentaux des aînés en vertu du droit international.
- Encouragerait l'élaboration de politiques et de programmes en faveur des aînés.
- Combattrait l'âgisme.

## Pourquoi une convention est-elle nécessaire?

À mesure que les sociétés continuent de vieillir, les gouvernements doivent relever les défis uniques auxquels les personnes âgées sont aux prises. D'ici 2030, les aînés de 65 ans ou plus composeront 23 % de la population du Canada et représenteront plus de 9,5 millions de personnes. D'ici 2050, une personne sur six aura 65 ans ou plus dans le monde.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de normes internationales universellement applicables pour protéger les droits des aînés. Par conséquent, des millions d'aînés vivent dans la pauvreté, n'ont pas

accès aux services sociaux et de santé dont ils ont besoin et subissent de la discrimination âgiste.

Une convention protégerait les droits des aînés, reconnaîtrait leurs contributions économiques et sociales précieuses et fournirait un cadre global et cohérent pour un monde exempt d'âgisme et de discrimination âgiste.

Le *Rapport mondial sur l'âgisme* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique qu'une personne sur deux a des attitudes âgistes à l'égard des aînés, ce qui se caractérise par des stéréotypes, des préjugés et une discrimination fondée sur l'âge.

Pour interdire la discrimination âgiste et édifier un monde exempt de violence, de négligence et de maltraitance, il faut agir pour aider à garantir aux aînés un soutien au revenu adéquat à mesure qu'ils vieillissent, des possibilités de contribuer à la vie de leur communauté et d'y rester actifs, ainsi que l'accès aux services de santé et aux services sociaux, y compris les soins de longue durée et à domicile.

## Que fait Retraités fédéraux?

L'Association réclame une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées, en partenariat avec le Centre international pour la longévité Canada et la Global Alliance for the Rights of Older People.

Ainsi, le président de Retraités fédéraux, Roy Goodall, a participé à la 14<sup>e</sup> séance du Groupe de travail à



composition non limitée des Nations Unies sur le vieillissement. L'Association y assistait en tant qu'organisation fondatrice de la Coalition canadienne contre l'âgisme.

Ce groupe a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010 pour examiner le cadre international sur les droits des aînés, et déterminer les lacunes possibles et la meilleure façon de les combler. Les États membres ont fait un pas en avant en acceptant un rapport historique qui comprend plusieurs recommandations pour dégager d'éventuelles lacunes dans la protection des droits des aînés et la meilleure façon d'y remédier. L'une de ces recommandations est d'établir une convention de l'ONU sur les droits des personnes âgées.

Lors d'un autre événement organisé par le Centre international sur la longévité au Canada, M. Goodall avait demandé aux panélistes, dont l'ambassadeur du Canada à l'ONU, Bob Rae, pourquoi le Canada ne s'était pas encore engagé à soutenir une convention.

« Une convention protégerait les droits des personnes âgées, reconnaîtrait leurs précieuses contributions économiques et sociales et fournirait un cadre global pour aider à éliminer

L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies Bob Rae, en compagnie de Sayward Montague, à gauche, et de Roy Goodall, à droite, respectivement directrice de la défense des intérêts et président de Retraités fédéraux. Les trois se sont rencontrés à l'ONU au printemps, alors que l'Association revendiquait une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées.

l'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge à l'échelle mondiale », avait déclaré M. Goodall, à l'époque. « Compte tenu de l'histoire du Canada en faveur des droits de la personne à l'échelle internationale, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas saisi cette belle occasion pour appuyer une convention? »

Plus tard, au cours des discussions plénières sur la participation des aînés à la vie publique et aux processus de prise de décision, M. Goodall a prononcé un discours qui insistait particulièrement sur la participation des aînés à l'élaboration des politiques de soins de santé.

« L'évolution récente vers des soins de santé virtuels risque d'exclure les aînés, à cause d'obstacles financiers et d'un autre ordre », a-t-il souligné. « Il est impératif que les aînés aient leur mot à dire en matière de soins de santé, et ce, en respectant leur dignité, et qu'on tienne compte de leurs voix dans les politiques et dans la prise de décision. Cela contribuera à protéger leurs droits fondamentaux en matière d'accès et de pleine jouissance de la santé et des soins de santé. »

Une vidéo du discours de M. Goodall peut être visionnée sur le site Web de Retraités fédéraux.

## Que pouvez-vous faire?

Pour faire adopter cette convention, le soutien du Canada est essentiel. Pour vous joindre à notre campagne, visitez notre site Web.

## Soutenir les proches aidants maintenant

Comme 1,5 million de Canadiens de plus de 65 ans prennent soin d'un membre de leur famille ou d'un ami, Retraités fédéraux revendique un meilleur soutien pour les proches aidants et une pleine reconnaissance de leur important travail.

La plupart des aînés préfèrent vieillir chez eux, et les proches aidants jouent un rôle essentiel pour que cela se réalise. L'importance de leur travail doit être comprise, reconnue et rémunérée.

Pour ce faire, les gouvernements doivent travailler ensemble, en :

- Examinant et en normalisant les définitions de « proche aidant » et de « personne à charge » pour que plus de personnes soient admissibles aux prestations, à l'aide financière et à d'autres formes de soutien.
- Augmentant la valeur du crédit canadien pour proches aidants, en le rendant remboursable et accessible à tous les proches aidants au Canada.
- Investissant dans des mesures pour soutenir les proches aidants, en sensibilisant les Canadiens à ces mesures d'aide et en élaborant des ressources accessibles et faciles à comprendre.

## Des membres qui sont proches aidants

Souvent, les proches aidants ne sont pas rémunérés. Leur travail altruiste, aimant et gratifiant leur fait subir de lourds fardeaux financiers et des niveaux de stress élevés.

Dans le cadre de cette campagne, des membres ont fait part de leurs propres expériences de proche aidance.

Guy Bird se souvient de la première fois qu'il a décidé qu'il avait besoin d'aide pour prendre soin de sa femme, atteinte d'Alzheimer depuis 12 ans.

« Le matin même où elle devait aller à l'établissement de soins, j'ai appelé et demandé s'ils allaient être fâchés si je changeais d'avis », se souvient M. Bird. « Comme ils ont dit "non", je l'ai gardée à la maison deux autres années. Elle avait encore assez de facultés cognitives pour me remercier de l'avoir fait, mais la deuxième fois, quand elle est allée dans un établissement de soins pour les six derniers mois [de sa vie], son état s'était bien plus détérioré. »

Brian Hills n'a pas eu accès aux ressources lorsqu'il en a eu besoin. Durant la journée, il pouvait appeler les infirmières pour obtenir des conseils ou de l'aide en personne, mais après 22 heures, quand l'état de son épouse Sam empirait il était seul.

« J'ai tout simplement été seul aux prises avec tout », explique-t-il. « Il n'y avait personne à appeler. Une nuit, j'ai dû appeler une ambulance. »

Pour Célyne Houde, dont le père et la mère sont dans des établissements différents, l'une des difficultés a été de déterminer les services à la disposition de ses parents, qu'ils viennent du gouvernement ou de groupes communautaires, et s'il était possible d'avoir des subventions.

« Après ça, quand on sait qu'il y a des ressources et qu'on frappe aux bonnes portes, les choses se mettent en place. Mais pour les trouver toutes, c'est du travail! »

Dans son bilan des cinq années qui ont suivi le grave accident vasculaire cérébral de son père, Geoff Howson raconte comment il a composé avec son rôle de proche aidant.

« Il devait toujours utiliser un déambulateur et il détestait cela, parce que c'était un homme très fier et têtu », explique-t-il. « C'est là une autre chose dont les proches aidants doivent tenir compte. Dans le cas de personnes qui ont été dynamiques et actives, et qui sont touchées par une affection débilitante, le proche aidant doit aussi répondre à leurs besoins psychologiques et émotionnels, et trouver des moyens de les aider à accepter ce qui les a frappés. »

## Aidez-nous

Soutenez nos campagnes, en visitant notre site Web, à [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca), où vous pourrez :

- Visionner la vidéo de notre webinaire sur la proche aidance au Canada.
- Lire les témoignages de nos membres proches aidants.
- Dire à votre député qu'il faut soutenir les proches aidants maintenant.

Pour en savoir plus sur ces campagnes : [defenseledesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defenseledesinterets@retraitesfederaux.ca). ■

**Amy Baldry** est la coordonnatrice de la défense des intérêts de Retraités fédéraux.

# Soutenir les proches aidants maintenant

Les proches aidants non rémunérés consacrent 5,7 milliards d'heures par an à leurs amis et leurs proches. La valeur pour l'économie est estimée à 97 milliards de dollars. **PAR JESSICA SEARSON**

Statistique Canada signale que près de huit millions de Canadiens prodiguent des soins à des membres de leur famille ou à des amis souffrant d'une affection de longue durée, d'un handicap physique ou mental, ou de problèmes liés au vieillissement. Selon le Centre canadien d'excellence pour les aidants (CCEA), la moitié des Canadiens seront des proches aidants à un moment donné de leur vie. Pourtant, la prestation de soins, ou proche aide, est souvent sous-évaluée, pas assez soutenue et mal reconnue au Canada.

## La proche aide au Canada

En 2023, le CCEA a mené un sondage national sur la prestation de soins, auquel ont participé 3000 aidants et fournisseurs de soins, afin de comprendre les réalités de la prestation de soins au Canada.

Dans son rapport sur le sondage de 2024 *Être aidant au Canada*, le CCEA évoque une crise au Canada : « Il s'agit du pire des scénarios : les aidants vieillissent, le nombre d'aidants disponibles diminue, le nombre de Canadiens nécessitant des soins augmente et les besoins en matière de soins sont de plus en plus difficiles à satisfaire. »

Les aidants jouent un rôle essentiel pour la santé et le bien-être des personnes soignées et pour soutenir le système de soins de santé au Canada. Ils se chargent de nombreuses activités, dont les soins personnels, la planification des rendez-vous et l'accompagnement, de l'aide avec les traitements médicaux, le transport, la préparation des repas, l'entretien de la maison et de l'extérieur, le soutien émotionnel et bien plus encore.

Les chiffres du CCEA montrent que,

ensemble, nos aidants passent plus de 5,7 milliards d'heures par année à s'occuper des personnes faisant partie de leur vie. En 2022, des recherches de l'Université de l'Alberta et de l'Université du Manitoba ont estimé que la valeur économique annuelle de l'aide aux membres de la famille, aux amis et aux voisins ayant des problèmes de santé à long terme, des handicaps ou des limitations fonctionnelles s'élèverait à 97,1 milliards de dollars.

En 2018, Statistique Canada a révélé qu'environ 1,5 million de Canadiens de plus de 65 ans prennent soin d'un membre de leur famille ou d'un ami. Environ le tiers des aidants âgés qui s'occupent d'un conjoint passent 30 heures ou plus par semaine à donner des soins, les femmes y consacrant plus d'heures que les hommes.

Les résultats du sondage montrent que les responsabilités des aidants sont associées à des sentiments positifs comme faire une différence, être important et la reconnaissance. Cependant, ces responsabilités peuvent également avoir des répercussions sur la santé physique et mentale et contribuer au stress financier. Par exemple, un aidant sur quatre avait déclaré une santé mentale passable ou mauvaise. Plus le nombre d'heures de soins est élevé, plus ils étaient susceptibles de déclarer une santé passable ou mauvaise.

Les résultats ont également montré que la moitié des proches aidants avaient subi une forme de stress financier au cours de l'année précédente en raison de la prestation de soins : « Les femmes aidantes et les aidants dont le revenu du foyer est inférieur à 60000 \$ sont plus enclins à avoir subi davantage de facteurs

de stress financier que les hommes aidants dont le revenu est plus élevé. »

Malgré ces défis et ces impacts, l'accès à l'aide et au soutien est difficile et insuffisant.

Selon le sondage, cela touche particulièrement les aidants de 65 ans et plus. Ce groupe d'âge était plus susceptible de n'avoir eu accès à aucun service ou soutien au cours de la dernière année pour assumer les responsabilités de prestation de soins, comme les modifications à domicile, les services de relève ou de transport.

Parmi les aidants de 65 ans et plus qui tentent d'obtenir du soutien, 70 % ont dit qu'il était difficile d'embaucher du personnel soignant rémunéré ou de payer pour des soins, 59 % qu'il était difficile de trouver de l'information sur le soutien et 55 % qu'il était difficile d'obtenir des services locaux abordables.

Le budget fédéral de 2024 affirme que le gouvernement mènera des consultations sur l'élaboration d'une Stratégie nationale sur la prestation de soins. Le Canada a besoin d'un plan assorti d'une stratégie qui comprend des résultats mesurables. Et il en est grand temps. Il faut consulter les aidants non rémunérés et les personnes ayant l'expérience vécue de la prestation de soins pour améliorer l'accessibilité des services et le soutien financier, et agir rapidement ensuite pour aider les proches aidants non rémunérés.

Joignez-vous à notre campagne pour un meilleur soutien aux proches aidants, à [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca). ■

**Jessica Searson** est l'agente de la santé et de la défense des intérêts de Retraités fédéraux.

# Invalidité de longue durée 101

De récentes poursuites judiciaires ont examiné les limites d'âge relatives à la prestation d'invalidité de longue durée et à la prestation supplémentaire de décès. **PAR PATRICK IMBEAU**

Quelques décisions récentes ont soulevé la question des limites d'âge sur certaines prestations financières, comme la prestation d'invalidité de longue durée (ILD) et la prestation supplémentaire de décès (PSD). Elles ont conclu que ces limites d'âge étaient légales.

La prestation d'ILD fournit une source de revenus aux employés admissibles qui deviennent invalides et ne sont plus en mesure de travailler en raison d'un problème de santé. Dans la fonction publique fédérale, c'est ce qu'on appelle le régime d'assurance-invalidité. Pour les personnes admissibles, l'assurance-invalidité est une prestation mensuelle imposable qui équivaut à 70 % du salaire d'une personne. Les prestations sont réduites par d'autres sources de revenus, comme les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime des rentes du Québec (RRQ), les prestations reçues en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique (LFPF)* ou les prestations d'invalidité versées en fonction d'un autre régime d'assurance collective, pour n'en nommer que quelques-unes.

Si une personne continue de satisfaire aux exigences d'admissibilité, l'assurance-invalidité sera maintenue jusqu'à l'âge de 65 ans. À ce moment-là, son revenu correspondra plutôt à la somme de sa pension de retraite, de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada, ce qui constitue habituellement dans l'ensemble une baisse considérable du revenu.

En parallèle, dans le cadre de la *LFPF*, la PSD a été créée afin d'offrir un type d'assurance-vie temporaire décroissante. Il s'agit d'un paiement forfaitaire ponctuel non imposable, payable à un ou plusieurs bénéficiaires au moment du décès d'un participant au régime.

La somme équivaut au double du salaire annuel du participant, bien qu'à partir de l'âge de 66 ans, la couverture diminue de 10 % chaque année jusqu'à ce qu'elle atteigne une valeur minimum de 10 000 \$ à l'âge de 75 ans. La *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC)* comprend une disposition semblable, qui correspond au double du salaire annuel à la sortie des Forces, jusqu'à l'âge de 61 ans. Ensuite, la prestation diminue de 10 % de la somme initiale chaque année jusqu'à l'âge de 70 ans ou à ce qu'elle atteigne la valeur minimum de 5 000 \$. La GRC est dotée d'un régime d'assurance-vie distinct.

Certains estiment que ces limites d'âge contreviennent à l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui interdit la discrimination fondée sur l'âge. Il s'agissait de l'argument des représentants d'Unifor dans l'affaire *Rayonier vs. Unifor, Locals 256 and 89*, une décision de 2022. Le syndicat alléguait que l'employeur violait à la fois la convention collective et la *Charte* en faisant preuve de discrimination fondée sur l'âge contre des employés au sujet des dispositions relatives aux prestations d'ILD.

Le *Code des droits de la personne* (en Ontario, où cet arbitrage a eu lieu) protège le droit à un traitement égal en matière d'emploi, sans discrimination fondée sur l'âge. Cependant, aucune atteinte n'est portée à ce droit en raison d'un régime de prestations qui autorise expressément une différenciation en fonction de l'âge en ce qui concerne les régimes d'invalidité. Le syndicat a soutenu que cela enfreint l'article 15 de la *Charte*. L'arbitre a conclu que la limite d'âge de 65 ans pour cette limitation de l'ILD était légitime et raisonnable, en s'appuyant sur l'article 1 de la *Charte*,



En octobre 2023, les pilotes d'Air Canada ont organisé des piquets d'information partout au pays dans le but de se faire entendre.

Photo : Terri Trembath/CBC

qui stipule que les droits énoncés dans celle-ci peuvent être limités, à condition que ces limites puissent être justifiées de façon raisonnable dans le cadre d'une société libre et démocratique.

En février 2023, la Cour fédérale a statué sur une affaire impliquant des pilotes d'Air Canada, qui n'étaient pas admissibles aux prestations d'ILD, parce qu'ils étaient âgés de plus de 60 ans et admissibles à une pension non réduite ou qu'ils avaient atteint l'âge de 65 ans. Le syndicat soutenait que les dispenses réglementaires fondées sur l'âge accordées par la Commission canadienne des droits de la personne enfreignaient l'article 15 de la *Charte*. La juge a dit que, en créant cette exception, la Commission estimait qu'une certaine différenciation en ce qui concerne l'âge n'est pas toujours indésirable dans de tels régimes et elle a souligné « que la distinction faite par l'âge normal ouvrant droit à la pension est une distinction de bonne foi. Elle ne cible pas des groupes pour des raisons illégitimes en dehors du régime général. » ■

**Patrick Imbeau** est l'agent des politiques et de la défense des intérêts de Retraités fédéraux.



# Plus jamais invisibles

Les femmes vétéranes applaudissent la publication d'un rapport historique sur leur expérience et ses 42 recommandations.

PAR SAYWARD MONTAGUE

**A**près plus d'un an d'étude, le rapport sur l'expérience des femmes vétéranes du Comité permanent des anciens combattants (ACVA) a été publié.

Au début de 2023, l'ACVA avait entrepris une étude approfondie sur les vétéranes, à raison de plus de vingt réunions, au cours desquelles 93 témoins, dont Retraités fédéraux, ont comparu. Les principaux sujets abordés comprenaient les blessures physiques et mentales, ainsi que les traitements les plus susceptibles de toucher les femmes pendant le service militaire, les particularités de la transition des femmes du service militaire à la vie civile, la retraite et les soins de longue durée, et les initiatives mises sur pied dans les pays alliés. J'ai comparu devant le comité lors de l'une de ses premières réunions au printemps 2023.

Comportant 42 recommandations et 176 pages, le rapport met l'accent sur quatre domaines qui auront le plus d'impact sur les vétéranes : la recherche, leurs besoins médicaux et de santé particuliers, la reconnaissance et la commémoration, et l'élimination des obstacles à l'accès aux services.

Retraités fédéraux salue la publication du rapport et ses recommandations.

« Il est grand temps que le Canada se concentre sur des résultats équitables pour ceux et celles qui servent, et pas seulement sur des éléments comme les temps d'attente », déclare le DG de Retraités fédéraux, Anthony Pizzino.

« Le rapport et ses 42 recommandations portent sur les domaines qui auront le plus d'impact sur l'obtention de résultats équitables pour les vétéranes. »

Le rapport a suscité un vaste éventail d'émotions de la part des personnes concernées, notamment le soulagement que le rapport ait été déposé avant la fin de la session parlementaire pour l'été et un sentiment de fierté que leurs expériences vécues ont été documentées et que les générations futures de femmes au sein de l'armée et de la GRC en profiteront.

Bon nombre des personnes qui ont participé à l'étude du comité ont fait des témoignages personnels douloureux évoquant leurs traumatismes et leur invisibilité, et ont décrit les impacts de lacunes vieilles de plusieurs décennies sur le soutien et les services. Leur courage et leurs recommandations

concrètes font de ce rapport un document remarquable qui trace la voie à suivre.

Le jour du dépôt du rapport, des vétéranes qui ne pouvaient assister en personne à cette étape marquante ont organisé des soirées de visionnement. À Ottawa, des particuliers et des représentants d'au moins 15 organisations, dont Retraités fédéraux, ont assisté à la présentation du rapport par le député Emmanuel Dubourg, président du comité.

Les membres du comité des partis libéral, bloquiste et néo-démocrate ont participé ensemble à une conférence de presse après le dépôt du rapport, renforçant ainsi leur appui mutuel au rapport. Bien qu'il soit remarquable que le rapport obtienne l'appui de tous les partis, des opinions supplémentaires du Parti conservateur du Canada et du NPD ont été incluses dans le rapport final. Le rapport supplémentaire déposé par le NPD comprend une recommandation visant à s'assurer que les services offerts par Anciens Combattants Canada, et la façon dont ils sont offerts, tiennent compte des traumatismes.

De concert avec ses partenaires membres du Réseau de recherche et d'engagement des vétéranes, ou RREV, Retraités fédéraux est en train d'analyser ce rapport. Nous avons hâte d'en évaluer les détails au cours de l'automne 2024 et de travailler à obtenir des résultats équitables pour et avec les vétéranes.

« Pour donner suite à ce rapport, il faudra un plan précis, du financement, des objectifs, une transparence dans la production de rapports et une reddition de comptes permettant d'atteindre les objectifs souhaités au sein de tous les ministères concernés. Il est temps que le gouvernement s'engage à respecter un tel plan, et nous serons là pour veiller à ce que cela se produise », conclut M. Pizzino. ■

**Sayward Montague** est la directrice de la défense des intérêts de Retraités fédéraux.

Un rapport du Comité permanent des anciens combattants a formulé 42 recommandations qui auront la meilleure incidence sur la situation des femmes vétéranes. Photo: Ministère de la Défense nationale





## Une civile avec du cran

Pendant plus de 27 ans, Dorothy McIntosh a aidé son mari à diriger les détachements de la GRC qu'il commandait en Nouvelle-Écosse.

PAR JENNIFER CAMPBELL

**D**orothy McIntosh s'en souvient bien. Elle venait de préparer le petit déjeuner pour son mari, le caporal Don McIntosh, et son collègue maître-chien qui avaient passé la nuit à leur maison de Springhill, en Nouvelle-Écosse (N.-É.), qui servait de détachement de la GRC pour la région. Don commandait ce détachement et avait appelé des collègues de près et de loin après une évasion constatée au pénitencier de Springhill.

« [Le collègue] m'a regardée et m'a demandé si je savais comment manipuler un revolver », dit Dorothy. Comme la maison de Don et de Dorothy abritait aussi le détachement de la GRC pour la région, il disait qu'elle pourrait devoir se charger des détenus s'ils décidaient de se rendre. Répondant

qu'elle ne savait pas comment utiliser un revolver, Dorothy promet de rester à la maison et de garder les portes verrouillées.

« Les hommes s'étaient échappés un dimanche soir. Comme Don était en patrouille, j'ai pris l'appel d'un résident qui avait reconnu l'un des détenus sur la rue Main. J'en ai informé Don et il m'a demandé d'appeler le pénitencier pour confirmer que cet homme avait disparu. J'ai appelé et, après vérification, on a déterminé qu'il n'était pas le seul, mais qu'il y en avait trois autres. »

Peu après, on apprit que le quatuor s'était introduit par effraction dans un magasin et avait volé des couteaux, ce qui rendait les évadés encore plus dangereux. Finalement, avec des renforts de toute la région pour aider à

retrouver les détenus, ils ont tous été capturés et renvoyés à Springhill. Aucun revolver ne fut nécessaire, mais comme Dorothy servait souvent de répartitrice, il devint évident que la GRC se fiait à elle dans une certaine mesure, tout comme Don, qui a eu une carrière de 27 ans, en dernier comme sergent, au Cap-Breton, ainsi qu'à Windsor, Halifax, Springhill, Truro et Bridgetown (N.-É.).

« Je n'avais pas à répondre à la porte ou au téléphone, mais toutes les épouses l'ont fait pour aider leurs maris », dit-elle. À l'époque, Don était de service pour sa semaine normale de travail de 40 heures et sur appel le reste du temps, devant en fait être disponible jour et nuit. Pendant ce temps, tout en restant à la maison et en élevant leurs deux enfants, Arlene et Andrew, elle prenait les appels et relayait des messages aux agents jour et nuit. Il lui est même arrivé de taper des rapports.

A-t-elle déjà songé qu'elle aurait dû être rémunérée pour ce travail?

« Non, je n'ai jamais pensé qu'on aurait dû me payer », réagit-elle, ajoutant que l'une de ses homologues — c'était dans les années 60 et 70, et dans la plupart des cas il s'agissait de conjointes — estimait qu'une certaine reconnaissance serait agréable. Cela a finalement pris la forme d'un bon souper à Halifax, dit Dorothy.

« Ils ont organisé un bel événement et nous ont remis des épingles et des plaques. Je n'ai aucun regret. Nous avons été très chanceux. »

Au moment de la retraite de Don en 1983, ils se trouvaient à Bridgetown, en N.-É. Par la suite, Don y a été travailleur social pendant 14 ans. Décédé il y a quatre ans en 2020, il a été président de la section de l'Association nationale des retraités fédéraux qui a précédé la Section de l'ouest de la N.-É. Dorothy continue d'être une membre active de Retraités fédéraux à ce jour. ■

**Jennifer Campbell** est la rédactrice en chef de *Sage* et de *Sage60*.

Dorothy McIntosh se souvient que l'un des collègues de son mari, lequel était caporal de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), lui avait demandé si elle savait utiliser un revolver. Elle n'a pas eu à s'en servir, mais elle a fait du travail non rémunéré pour la GRC. Photo : Marilyn Linley

# Nous avons entamé notre recherche annuelle de personnes dynamiques ayant la motivation, les connaissances et la volonté de devenir des leaders bénévoles.



Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie des 170 000 membres de l'Association partout au pays!

Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation, un poste au sein d'une importante organisation dynamique constitue une possibilité extraordinaire.

Le conseil d'administration national est le fer de lance des démarches de défense des intérêts de l'organisation, notamment la sécurité de la retraite, une stratégie nationale pour les aîné-e-s, les enjeux liés aux vétérân-e-s et l'assurance-médicaments.

Les membres du conseil représentent activement l'organisation et participent pleinement à la réalisation de sa mission.

L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration diversifié sur le plan culturel et encourage vivement les femmes, les minorités visibles, les anciens fonctionnaires de tous les niveaux, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les membres qui sont des conjoint-e-s peuvent également présenter une candidature.

## Compétences nécessaires au poste

- Fortes aptitudes au travail en équipe
- Habilité d'apprendre et de s'adapter
- Concepts de planification stratégique
- Principes de gestion financière

## Vos tâches

Les membres du conseil doivent mettre en pratique une saine gouvernance et connaître les politiques et les enjeux actuels de l'Association en matière de défense des intérêts. Vos fonctions :

- Assister en personne à cinq réunions du conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions Web supplémentaires qui s'avèrent nécessaires
- Vous préparer aux réunions pour participer aux discussions de manière positive
- Siéger à un ou plusieurs comités du conseil et participer activement à ses ou à leurs travaux
- Superviser les finances de l'Association et aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires
- Représenter l'Association au besoin et appuyer ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques

## Présentation d'une candidature

En 2025, il faudra pourvoir par élection cinq postes d'un mandat de trois ans chacun : une personne à la présidence, et des administrateur-trice-s pour la Colombie-Britannique et le Yukon; l'Ontario; le Québec et l'Atlantique. L'appel de mise en candidature commence le 10 octobre 2024.

Si vous souhaitez vous joindre au conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadien-ne-s, ou si vous souhaitez plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Comité des candidatures, par courriel à [elections@retraitesfederaux.ca](mailto:elections@retraitesfederaux.ca).

Le processus de mise en candidature prend fin le 19 mars 2025.



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

**Si la sécurité de la retraite, les droits des vétérân-e-s et les politiques en matière de soins de santé pour les aîné-e-s canadiens vous passionnent, contactez-nous.**

Pour en savoir plus, communiquez avec [elections@retraitesfederaux.ca](mailto:elections@retraitesfederaux.ca) pour contacter le Comité des candidatures.



# Nos bénévoles, notre ressource essentielle

La remise des prix de bénévolat et le banquet ont eu lieu lors de l'assemblée annuelle des membres (AAM) à Gatineau, au Québec, en juin. Voici les lauréats. **PAR JENNIFER CAMPBELL**

Ian Spence ne se doutait absolument pas qu'on avait soumis sa candidature au Prix du leadership Claude Edwards.

« Je ne m'y attendais pas, donc ce fut une agréable surprise », dit M. Spence, demandant qu'on remercie sa collègue membre de la section, Ilene Fika, qui a proposé sa candidature.

Quelques jours seulement avant les confinements mondiaux en mars 2020, M. Spence est devenu président de la Section de l'ouest de la vallée du Fraser. En juin, conscient qu'il fallait trouver de nouvelles façons de mener les activités de la section malgré le confinement, M. Spence a étudié ce que Zoom pouvait faire et a commencé à collaborer avec d'autres organisations pour tenir des webinaires et des ateliers en ligne.

« Grâce au Council of Senior Citizens

Organizations de la C.-B., nous avons découvert le Seniors' Health and Wellness Institute de cet organisme, qui propose toutes sortes de séminaires et d'activités pour les aînés », dit-il.

M. Spence explique que son approche, et celle de sa section, est collaborative. Il est également membre d'une table de planification pour aînés dans le sud de la ville de Surrey et il a collaboré avec elle à des séminaires sur des sujets comme les enterrements écologiques, la planification successorale et l'autodéfense.

Il dit que le prix est gratifiant parce qu'il reconnaît que les bénévoles de la section ont réussi à unir leurs efforts pour soutenir ses initiatives.

Bénévole pour Retraités fédéraux depuis 2009, il a été vice-président et président de section.

Ian Spence, lauréat du Prix du leadership Claude Edwards, s'est fait remettre cette distinction par le président de Retraités fédéraux Roy Goodall, lors de l'assemblée annuelle des membres.

## Une bénévole tous azimuts



**Line Lecours**

Line Lecours, de la Section de la Mauricie, fait du bénévolat pour l'Association depuis 2015, ainsi qu'auprès de quatre autres organismes. Elle gère aussi huit réseaux sociaux différents, en s'assurant de promouvoir l'Association dans la mesure du possible.

M<sup>me</sup> Lecours affirme que le prix représente une reconnaissance de ses nombreuses heures consacrées au bénévolat.

« C'est un souvenir tangible qui me rappelle que les personnes aidées et les organismes que je soutiens apprécient le travail effectué », confie M<sup>me</sup> Lecours, qui a remporté le Prix du bénévolat.

Elle a commencé son travail bénévole en 2000 avec la Fondation des écoles secondaires, qui offre des déjeuners et des dîners gratuits à 1 200 élèves chaque jour d'école. Elle a rapidement ajouté le Fonds d'aide aux familles et aux jeunes à ses projets de bénévolat. Il verse de l'aide financière à 60 familles qui peinent à payer les frais de garde. Elle réunit aussi des fonds pour son église et est bénévole à la banque alimentaire locale.

« Nous pouvons vraiment faire une différence dans la vie des gens, peu importe notre âge », estime M<sup>me</sup> Lecours.

Elle a dit que le prix et la cérémonie de remise des prix lors de l'AAM ont été très appréciés.

« Le fait d'être reconnue lors d'une journée comme celle que j'ai vécue le 19 juin 2024, c'est extraordinaire! », lance-t-elle.

## PRIX DÉCERNÉS AUX SECTIONS

### Prix d'excellence pour les petites sections



**Glen Jones**

Glen Jones rappelle que la Section du centre du Manitoba était « très stagnante » lorsqu'il a pris sa direction il y a trois ans. Depuis, elle semble avoir trouvé un second souffle.

M. Jones reconnaît les efforts de ses bénévoles pour trouver des partenaires privilégiés locaux, dont une pharmacie,

un centre alimentaire, des concessionnaires automobiles, un restaurant et un fleuriste, pour n'en nommer que quelques-uns. Il attribue également le crédit de cette redynamisation en partie à Ruth Johnson, une bénévole inlassable.

« Le prix signifie beaucoup, d'autant plus que nous pensions que la section allait fermer », lance-t-il.

### Prix d'excellence des sections de taille moyenne



**Richard Chevrier**

La Section du sud de l'Alberta tient deux assemblées générales chaque année pour recruter et informer les membres. En 2023, la section a organisé une troisième assemblée, pour célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Association.

Dans le cadre des initiatives de recrutement, son conseil d'administration

(CA) et ses bénévoles ont communiqué avec les membres pour maximiser la participation aux événements. L'un des membres du CA a même communiqué personnellement avec plus de 400 membres pour un barbecue.

En 2023, la section a organisé deux forums publics à forte participation sur les élections provinciales, dans deux circonscriptions provinciales importantes.

### Prix d'excellence des grandes sections



**Ian Spence**

Ian Spence, président de la Section de l'ouest de la vallée du Fraser, affirme que l'approche de sa section est collaborative, en particulier dans son rayonnement.

« Nous avons un bon groupe de bénévoles », souligne M. Spence. Nous avons un groupe de personnes qui sont prêtes à intervenir et à se remplacer mutuellement. »

La section a été reconnue pour ses nombreuses collaborations fructueuses avec d'autres organisations, pour l'organisation d'événements sociaux ainsi que pour avoir obtenu plusieurs rencontres avec des députés, dans le cadre de Rayonnement 338. Enfin, elle a tenu une table d'information lors d'un congrès de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et organise des événements d'appréciation des bénévoles.

### Prix d'excellence des sections avec des employés



**René Grenier**

René Grenier, président de la Section de Québec, affirme que le prix reconnaît que sa section peut compter sur une équipe de « bénévoles exceptionnels » dévoués à leur mission et déterminés à être présents dans leur communauté.

La Section de Québec compte 11 membres au sein de son conseil

d'administration, 30 bénévoles et une coordonnatrice rémunérée qui travaille 12 heures par semaine. Elle publie des bulletins six fois par année dans les deux langues officielles et participe à des salons professionnels où elle fait la promotion de l'adhésion à l'Association.



Helen et Larry Crabb ont reçu leur Prix de la collaboration des mains de Roy Goodall, lors de l'AAM.

### Collaboration dans l'amour et le travail

Comme Helen et Larry Crabb sont mariés depuis 63 ans, il n'est pas surprenant qu'ils aient remporté le Prix de la collaboration à l'AAM.

Larry Crabb a pris sa retraite de l'Aviation royale du Canada en 1994, après avoir servi aux Nations Unies et à l'OTAN au Moyen-Orient et en Europe. Depuis, lui et son épouse sont membres de la Section du centre de l'Okanagan. M. Crabb a été vice-président, président

et administrateur, et M<sup>me</sup> Crabb siège au conseil depuis cinq ans.

« Nous faisons tout ce qui doit être fait », déclare-t-elle.

Pour ce qui est du prix, M<sup>me</sup> Crabb dit qu'ils apprécient le soutien de leur section.

« Cela rend un peu humble lorsqu'on est choisi, alors que beaucoup d'autres font le même travail sans être reconnus. » ■

**Jennifer Campbell** est la rédactrice en chef de *Sage* et de *Sage60*.



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

**Ces hommes et ces femmes ont  
combattu et se sont sacrifiés,  
pour le Canada et les Canadiens.**

**Nous nous souvenons.**



**SEMAINE DES VÉTÉRANS  
DU 5 AU 11 NOVEMBRE**

[retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)

# Dernières nouvelles



## Bienvenue aux nouveaux administrateurs

Trois nouveaux administrateurs ont été élus à l'AAM : Richard Chevrier (Prairies et T. N.-O.), Dan Napier (Ottawa et Nunavut) et Sylvie Rocheleau (Québec). Brian Strongman a également été nommé pour un mandat d'un an à titre d'administrateur du district de la C.-B. et du Yukon. Rick Brick (Prairies et T. N.-O.) et Robert Giroux (Ottawa et Nunavut) ont quitté le conseil après avoir terminé leur mandat et travaillé assidûment au nom des membres.

## Modifications des prestations de décès

Les personnes couvertes par la prestation supplémentaire de décès de la fonction publique peuvent désormais nommer jusqu'à cinq bénéficiaires, y compris des mineurs. Il s'agit d'une prestation forfaitaire égale au double de votre salaire annuel, arrondie à la tranche de 1 000 \$ la plus proche, et s'applique à la plupart des fonctionnaires qui cotisent au régime de retraite de la fonction publique. Les retenues sont prélevées directement sur votre paie ou

votre pension. Un bénéficiaire peut être un particulier, votre succession ou un organisme de bienfaisance enregistré; votre bénéficiaire actuel demeure valide si vous ne faites rien. Sur le réseau du gouvernement du Canada, vous pouvez changer de bénéficiaire en ligne, à [bit.ly/46f1iOA](https://bit.ly/46f1iOA), ou remplir et poster le nouveau formulaire Désignation ou changement de bénéficiaires (PWGSC-TPSGC 2196), disponible à [bit.ly/3HGCBY0](https://bit.ly/3HGCBY0). Les questions doivent être adressées au Centre des pensions du gouvernement du Canada, à [bit.ly/4d3wMJ5](https://bit.ly/4d3wMJ5).

## Nouvelles règles pour les chiens aux É.-U.

Les Centres de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis (ou CDC) ont assoupli les nouvelles règles pour les Canadiens qui emmènent leurs chiens dans ce pays. Les règles originales, qui devaient prendre effet le 1<sup>er</sup> août 2024 stipulaient que le chien devait être muni d'une micropuce, vacciné contre la rage et accompagné de deux formulaires, dont un signé par un vétérinaire. En juillet, les CDC ont annoncé que tant que

le chien a passé les six mois précédents dans un pays à faible risque ou exempt de rage, il lui suffit d'un formulaire d'importation, rempli en ligne le jour du voyage. Pour en savoir plus, voir [bit.ly/3WxnZKs](https://bit.ly/3WxnZKs) (en anglais).

## Soutien du ministre des Aînés



Seamus O'Regan, ancien ministre des Aînés

L'assemblée annuelle des membres de juin a été un grand succès, et l'un de ses points forts a été la présence du ministre des Aînés de l'époque, Seamus O'Regan. Celui-ci a prononcé un bref discours lors d'une réunion plénière et participé à une période de questions animée par notre maître de cérémonie professionnelle. En plus de déclarer son soutien au sujet d'une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées, il a parlé de la loi sur les soins de longue durée sécuritaires, toujours en cours d'élaboration. Devant un arrière-plan de St. John's, à Terre-Neuve, M. O'Regan a aussi mentionné quelques-uns des défis qu'entraînent les soins à donner à sa mère, qui vit dans cette province.

Membres du conseil d'administration de Retraités fédéraux : au premier rang, de gauche à droite, Dan Napier (administrateur, Ottawa et Nunavut); Hélène Nadeau (vice-présidente); Roy Goodall (président); Connie Kehler (Prairies et T.N.-O.); Dennis E. « Ted » Young (Ontario). Au deuxième rang, de gauche à droite, Michael MacNeil (Québec); Dan Butler (Ottawa et Nunavut); Richard Chevrier (Prairies et T.N.-O.); Carol Grieco (Ontario); Scott Hodge (C.-B. et Yukon); Roland Wells (Atlantique). Absentes de la photo : Sylvie Rocheleau (Québec) et Brenda Teed (Atlantique).

Depuis son passage à l'AAM, M. O'Regan a démissionné de son poste de ministre fédéral du Travail et des Aînés. S'il reste député jusqu'aux prochaines élections, il ne se représentera pas, déclarant que « [...] Ma famille passe avant tout. Je dois être un meilleur mari, un meilleur fils, un meilleur oncle et un meilleur ami, et ce travail exige et mérite que j'y consacre beaucoup de temps pour bien le faire ».

## Transition du RSDP

La transition du Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) à la Canada Vie devrait avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Le Conseil du Trésor a confirmé que le nouveau contrat du RSDP comprend un processus d'adhésion préalable, selon lequel les participants au régime fournissent leurs renseignements personnels, dont leur adresse, leurs renseignements bancaires et leurs personnes à charge à la Canada Vie, et consentent à ce qu'elle utilise leurs renseignements personnels pour traiter leurs prestations et gérer leur

régime de soins dentaires. La Canada Vie effectuera le plus grand nombre possible d'adhésions préalables et le Conseil du Trésor indique qu'elle leur a envoyé des renseignements par la poste et par courriel sur le processus.

Si vous n'avez pas reçu de renseignements à la mi-septembre, cela signifie que la Canada Vie n'a pas pu effectuer votre adhésion préalable et que vous devrez la faire manuellement en ligne, à [bienvenue.canadavie.com/rsdp](http://bienvenue.canadavie.com/rsdp).

Ceux qui préfèrent un formulaire d'adhésion préalable sur papier peuvent en télécharger un sur le site Web des services aux participants au RSDP de la Canada Vie ou appeler pour demander qu'on leur envoie une copie par la poste. Pour en savoir plus : consultez la mise à jour du gouvernement du Canada ou la Foire aux questions du nouvel administrateur dentaire, à [bit.ly/3HGCBYO](http://bit.ly/3HGCBYO), visitez le site Web des services aux participants au RSDP de la Canada Vie ([bit.ly/3HGCBYO](http://bit.ly/3HGCBYO)) ou contactez le Centre d'appels au 1-855-415-414 (du lundi au vendredi,

8 h à 17 h) et, à l'étranger, au 1-431-489-4064 (frais virés).

## Hommage à un héros disparu



L'agent Dennis Onofrey

En juin, on a honoré l'agent Dennis Onofrey, tué en 1978 dans un hôtel alors qu'il enquêtait sur un vol de véhicule, en baptisant un pont à sa mémoire. Le pont est situé sur la 7<sup>e</sup> Avenue Nord à

Viriden, au Manitoba. La veuve de l'agent Onofrey, Paula Webber, a assisté à la consécration. Au moment du meurtre, le couple avait un enfant et attendait leur deuxième.

Deux des collègues de l'agent Onofrey ont été blessés dans l'incident, qui a déclenché un état d'urgence dans la région alors que le tireur prenait trois personnes en otage à leur domicile. Le tueur est mort par la suite, en prison. ■

## Profitez de l'avantage offert par HearingLife



**25 % DE RABAIS** sur les piles **25 % DE RABAIS** à l'achat de la carte **Privilège Groupe Forget** (lors du renouvellement)

Dorlotez vos oreilles

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous rendez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.

**Dépistages auditifs gratuits\*** – aucune référence médicale nécessaire.

**Rabais de 150 \$** sur la trousse d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs ou 300 \$ sur une trousse d'entretien rechargeable.

**10 % de rabais** sur tous les accessoires et réparations.

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-877-879-6647** ou inscrivez-vous à **legroupeforget.com** Pour obtenir cette offre, mentionnez le code MAG-BFNT-NAFR

\*Un dépistage est offert gratuitement aux adultes de 18 ans et plus. Les résultats vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir un examen audiolinguistique complet. L'offre expire le 31/12/2025. Détails disponibles en clinique. Certaines conditions s'appliquent.

**HearingLife** | Partenaires nationaux affiliés



Pour trouver les emplacements de HearingLife en Ontario, y compris Ottawa, consultez [HearingLifeAvantage.ca/nafr-fr](http://HearingLifeAvantage.ca/nafr-fr)

# Utilité des prothèses auditives

Entendre plus clairement peut changer votre vie pour le mieux à bien des égards.

**P**our prendre des mesures proactives qui favorisent votre santé auditive, il ne faut pas seulement reconnaître et gérer la perte auditive; mais aussi adopter le pouvoir transformateur d'une audition claire, qui vous permet de vivre pleinement la vie. L'impact profond de l'amélioration de l'audition ne peut être sous-estimé, et les bienfaits pour le bien-être sont nombreux.

- **Rapports sociaux** : Partagez des histoires et des moments avec vos proches.
- **Interactions sociales** : Participez aux conversations en toute confiance, même dans des environnements bruyants comme les restaurants.
- **Loisirs et divertissements** : Appréciez pleinement votre livre audio préféré, assistez à des concerts et des pièces de théâtre en personne, découvrez un nouveau cours dans votre centre de loisirs local — le tout, sans craindre de manquer quelque chose!
- **Productivité** : Entendez clairement les directives et participez avec aisance aux discussions ouvertes, améliorant ainsi votre capacité à vous épanouir dans les environnements de travail.

Généralement attribuée au vieillissement ou à une exposition prolongée à des bruits forts, la perte auditive neurosensorielle est gérée avec efficacité par des prothèses auditives. Et, bien que la perte auditive affecte beaucoup d'entre nous, les prothèses auditives ne sont pas une solution unique. Elles sont un outil qui peut être personnalisé pour répondre à vos besoins et à votre style de vie.

## Traiter la perte auditive

Trouver la bonne solution auditive représente un cheminement personnel. Un professionnel de l'audition agréé vous renseignera sur les options de prothèse auditive disponibles qui peuvent être adaptées à votre cas, y compris le type, la couleur, le style et les contraintes budgétaires. Si l'aspect budgétaire vous préoccupe, de nombreux fournisseurs de soins auditifs offrent des plans de financement et l'accès à des subventions gouvernementales pour prothèses auditives auxquels vous pourriez être admissible. HearingLife Canada fait partie de ces fournisseurs, et garantit aussi d'égaliser les prix. Si vous trouvez un prix inférieur pour des prothèses auditives équivalentes ailleurs, nous l'égalons.

Pour prendre une décision éclairée au sujet de votre santé auditive, il est essentiel de comprendre l'éventail d'options et de services disponibles. Cependant, il existe des idées fausses communes qui peuvent causer des hésitations à prendre cette mesure importante. Abordons certains de ces mythes et clarifions les faits pour vous aider à vous sentir plus confiant et informé sur les prothèses auditives.

En prenant des mesures pour traiter votre perte auditive avec l'aide d'un professionnel, vous pouvez améliorer grandement votre qualité de vie. Avec le soutien et la technologie appropriés, vous pouvez renouer avec le monde qui vous entoure, regagner votre indépendance et votre confiance.

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous et votre famille profitez d'avantages exclusifs dans les cliniques de HearingLife et de son réseau de partenaires, y compris 10 % de rabais

## Mythes et réalités sur les prothèses auditives

**Mythe 1 : Les prothèses auditives sont trop visibles ou peu attrayantes.**

**Fait** : Votre perte auditive est souvent plus apparente que des prothèses auditives. La stigmatisation à leur sujet diminue et la technologie moderne les rend discrètes.

**Mythe 2 : Les prothèses auditives sont les mêmes pour tous.**

**Fait** : Les besoins auditifs de chacun sont uniques. Un professionnel de l'audition de confiance peut adapter les prothèses auditives à vos besoins et préférences particulières.

**Mythe 3 : Les prothèses auditives sont inconfortables et difficiles à porter.**

**Fait** : Même si la période d'ajustement initiale peut sembler un peu nouvelle, les prothèses auditives modernes sont conçues pour le confort et la facilité. L'utilisateur peut essayer différents paramètres sonores et la technologie peut s'adapter à divers environnements, vous assurant ainsi de profiter d'une audition claire sans être submergé par de nouveaux sons.

sur le prix d'achat final des prothèses auditives.

Si vous hésitez à faire le premier pas vers une meilleure audition, envisagez d'amener un ami ou un membre de votre famille à votre rendez-vous. Leur présence peut faire une importante différence à bien des égards. ■

*Cet article a été préparé par **HearingLife**, qui est l'un des partenaires privilégiés de Retraités fédéraux.*



# Votre section en bref

Pour connaître les dernières mises à jour, nouvelles et heures d'ouverture, soyez à l'affût des courriels de votre section, visitez son site Web, passez-lui un coup de fil ou consultez le rapport encarté, s'il y a lieu. Pour ajouter votre adresse de courriel à nos listes, visitez [retraitesfederaux.ca/capture-courriel](http://retraitesfederaux.ca/capture-courriel) ou contactez notre équipe des services aux membres, au 613-745-2559, poste 300 ou, sans frais, au 1-855-304-4700.

## Colombie-Britannique

### BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A  
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8  
778-378-4204  
[retraitesfederaux.ca/centralfraservalley](http://retraitesfederaux.ca/centralfraservalley)  
[centralfraservalley@federalretirees.ca](mailto:centralfraservalley@federalretirees.ca)

### BC02 CHILLIWACK

C.P. 463, Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7  
[retraitesfederaux.ca/chilliwack](http://retraitesfederaux.ca/chilliwack)  
[chilliwack@federalretirees.ca](mailto:chilliwack@federalretirees.ca)

### BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34  
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2  
250-324-3211  
[retraitesfederaux.ca/duncan](http://retraitesfederaux.ca/duncan)  
[duncanfederalretirees@gmail.com](mailto:duncanfederalretirees@gmail.com)

**Assemblée générale de la section et Noël** : 5 déc., Ramada Conference Centre, détails à venir par courriel/téléphone

### BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 75022, COP White Rock  
Surrey (C.-B.) V4A 0B1  
604-753-7845  
[retraitesfederaux.ca/fraservalleywest](http://retraitesfederaux.ca/fraservalleywest)  
[nafrc04@gmail.com](mailto:nafrc04@gmail.com)

**Événement sur les élections en C.-B. (White Rock et South Surrey)** : 12 sept., voir le site Web de la section pour info

**Événement sur les élections en C.-B. (Langley)** : 4, 7 et 9 oct., voir le site Web de la section pour info

### BC05 CENTRE DE L'ÎLE-CÔTE DU PACIFIQUE

C.P. 485, Lantzville (C.-B.) V0R 2H0  
250-248-7171  
[fedretirees-nanaimo.ca](mailto:fedretirees-nanaimo.ca)  
[midisland@federalretirees.ca](mailto:midisland@federalretirees.ca)

**Assemblée générale automnale et dîner** : 26 sept., à 10 h, Légion royale canadienne n° 257, 7227 ch. Lantzville, Lantzville — \$ 🍴 👤 +1 RSVP

### Assemblée générale et dîner de Noël :

28 nov., à 10 h, Tigh-Na-Mara Seaside Spa Resort and Conference Centre, 1155 ch. Resort, Parksville  
— \$ 🍴 👤 +1 RSVP

**Bénévoles recherchés** : secrétaire, communications, membres du CA

### BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420, Comox (C.-B.) V9M 7Z9  
1-855-304-4700  
[nijf.ca](http://nijf.ca)  
[info@nijf.ca](mailto:info@nijf.ca)

### BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre  
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2  
250-712-6213  
[retraitesfederaux.ca/centralokanagan](http://retraitesfederaux.ca/centralokanagan)  
[centralokanagan@federalretirees.ca](mailto:centralokanagan@federalretirees.ca)

### BC08 VANCOUVER ET YUKON

4445, rue Norfolk  
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7  
604-681-4742  
[fsnavan@shaw.ca](mailto:fsnavan@shaw.ca)

**Présentation et dîner gratuits** : 19 sept., Valley View Funeral Home, 14644 72<sup>e</sup> Av., Surrey, détails à venir — 🍴

**Dîner de Noël** : 12 déc., Centre culturel italien, 3075 rue Slokan, Vancouver, détails à venir — 🍴

### BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne n° 292, 411 ch. Gorge Est  
Victoria (C.-B.) V8T 2W1  
250-385-3393  
[victoriafredwhitehouse@federalretirees.ca](mailto:victoriafredwhitehouse@federalretirees.ca)

### BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main  
Penticton (C.-B.) V2A 5C8  
250-493-6799  
[s.okanagan@federalretirees.ca](mailto:s.okanagan@federalretirees.ca)

### BC11 NORD DE L'OKANAGAN

5321, 21<sup>e</sup> Rue, Vernon (C.-B.) V1T 9Y6  
250-549-4152  
[federalretirees.ca/northokanagan](http://federalretirees.ca/northokanagan)  
[okanagannorthbr11@federalretirees.ca](mailto:okanagannorthbr11@federalretirees.ca)

**Café-rencontre** : 15 oct., 19 nov., 17 déc., aire de restauration du centre commercial Village Green, 4900 27<sup>e</sup> Rue, Vernon — +1

### Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire :

6 sept., à 13 h, ANAVETS (unité 5), 2500 46<sup>e</sup> Av., Vernon — +1

### Bénévoles recherchés :

trésorier-ère, membres du CA, membres pour les comités, communications électroniques

### BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main  
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7  
250-571-5007  
[kamloops@federalretirees.ca](mailto:kamloops@federalretirees.ca)

### BC13 KOOTENAY

396, ch. Wardner-Fort Steele  
Fort Steele (C.-B.) V0B 1N0  
250-919-9348  
[federalretireeskootenay@gmail.com](mailto:federalretireeskootenay@gmail.com)

### BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B  
Prince George (C.-B.) V2N 4T7  
[retraitesfederaux.ca/princegeorge](http://retraitesfederaux.ca/princegeorge)  
[princegeorgebranch@federalretirees.ca](mailto:princegeorgebranch@federalretirees.ca)

### Assemblée des membres et de recrutement :

23 sept., à 12 h 45, Elder Citizens Recreation Association, 1692 10<sup>e</sup> Av., Prince George

## Alberta

### AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7<sup>e</sup> Av. S.-O., unité 302  
Calgary (Alb.) T2P 1B2  
403-265-0773  
[retraitesfederaux.ca/calgary](http://retraitesfederaux.ca/calgary)  
[calgarybranch@federalretirees.ca](mailto:calgarybranch@federalretirees.ca)

**LÉGENDE** Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie.  
👤 – Conférencier

\$ – Il y a des coûts pour les membres et leurs invités. Les montants présentés indiquent le prix.

RSVP – RSVP requis. Date limite indiquée. Contactez le numéro de téléphone ou le courriel indiqué.

+1 – Les invités et les membres potentiels sont les bienvenus à cet événement.

**60<sup>e</sup> anniversaire de la section :**

27 sept., à 13 h, au Confluence Historic Site & Parkland (Fort Calgary), 750 9<sup>e</sup> Av. S.-O., Calgary

**AB17 EDMONTON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

A/s de 865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
780-413-4687  
1-855-376-2336  
retraitesfederaux.ca/edmonton  
edmonton@federalretirees.ca

**AB18 SUD DE L'ALBERTA**

Nord-Bridge Seniors Centre  
1904, 13<sup>e</sup> Av. N., unité 8  
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9  
403-328-0801  
nafr18@shaw.ca

**Assemblée des membres :** 28 oct., détails à venir

**Bénévoles recherchés :** contactez la section pour plus d'information

**AB19 RED DEER**

A/s de 4512, 52<sup>e</sup> Av., unité 126  
Red Deer (Alb.) T4N 7B9  
587-877-1110  
retraitesfederaux.ca/reddeer  
reddeer@federalretirees.ca

**AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT**

A/s de 865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
403-979-3093  
medicinehatbranch@federalretirees.ca

**AB21 BATTLE RIVER**

17124, rue Township 514  
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0  
780-663-2045  
cvhyde@mcsnet.ca

**Saskatchewan****SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN**

161, cr. Riverbend  
Battleford (Sask.) S0M 0E0  
306-441-1819  
tbg@sasktel.net

**SK23 MOOSE JAW**

A/s de Jeff Wall  
267, ch. Wellington  
Moose Jaw (Sask.) S6K 1C5  
306-693-3848  
mcwall@sasktel.net

**SK24 REGINA ET RÉGION**

2001, rue Cornwall, unité 112  
Regina (Sask.) S4P 3X9  
306-359-3762  
regina@federaretirees.ca

**SK25 SASKATOON ET RÉGION**

C.P. 3063, succ. Main  
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9  
306-374-5450  
306-373-5812  
retraitesfederaux.ca/saskatoon  
saskatoon@federalretirees.ca

**SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT**

C.P. 211, Candle Lake (Sask.) SOJ 3E0  
306-314-5644  
gents@sasktel.net

**SK29 SWIFT CURRENT**

847, ch. Field  
Swift Current (Sask.) S9H 4H8  
306-773-5068  
leymshon@sasktel.net

**Manitoba****MB30 OUEST DU MANITOBA**

A/s de 311, av. Park E.  
Brandon (Man.) R7A 7A4  
retraitesfederaux.ca/western-manitoba  
westernmanitoba@federalretirees.ca

**MB31 WINNIPEG ET DISTRICT**

3336, av. Portage, unité 526  
Winnipeg (Man.) R3K 2H9  
204-989-2061  
winnipeg@federalretirees.ca

**MB32 CENTRE DU MANITOBA**

12, av. Radisson  
Portage La Prairie (Man.) R1N 1A9  
204-856-0662  
r1n1a9gj@gmail.com

**MB91 EST DU MANITOBA**

C.P. 55, Pinawa (Man.) R0E 1L0  
204-753-8402  
nafr-mb91@hotmail.com  
ttveiv@mts.net

**Ontario****ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C.P. 1930, Deep River (Ont.) K0J 1P0  
613-735-4939 (président)  
fsnaalgonquinvalley.com  
avb.on33@gmail.com

**ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION**

1235, ch. Trafalgar, C.P. 84018  
Oakville (Ont.) L6H 5V7  
905-858-3770  
905-824-4853  
retraitesfederaux.ca/peel-halton  
nafrtreasureron34@gmail.com

**ON35 HURONIE**

80, rue Bradford  
Barrie (Ont.) L4N 6S7  
905-806-1954  
retraitesfederaux.ca/huronia  
huronia@federalretirees.ca (RSVP)

**AGA automnale :** 9 oct., à 10 h 30,  
Légion royale canadienne n° 147,  
410 rue St. Vincent, Barrie — 7 \$ 🍴 🗳️ **RSVP**

**ON36 BLUEWATER**

C.P. 263, succ. Main, Sarnia (Ont.) N7T 7H9  
1-855-304-4700  
retraitesfederaux.ca/bluewater  
bluewaterbranch@federalretirees.ca

**Bénévoles recherchés :** président-e,  
secrétaire, directeur-trice du recrutement  
et de l'engagement, coordonnateur-trice  
de programmes, agent-e des programmes  
de défense des intérêts, traducteur-trice  
de l'anglais au français

**ON37 HAMILTON ET RÉGION**

10, ch. Ramsgate  
Stoney Creek (Ont.) L8G 3V5  
905-906-8237  
hamiltonarea@federalretirees.ca

**Dîner automnal portes ouvertes :**

10 sept., à 11 h, The Marquis Gardens  
Hamilton, 1050 ch. Rymal, Hamilton —  
25 \$ 🍴 🗳️ **RSVP**

**Réunion-dîner des fêtes :** 26 nov.,  
à 11 h, The Marquis Gardens Hamilton,  
1050 ch. Rymal, Hamilton — 25 \$ 🍴 🗳️ **RSVP**

**Services du jour du Souvenir :** 11 nov.,  
à 10 h 30, Canadian Warplane Heritage  
Museum, cénotaphe de Mount Hope et  
Burlington

**ON38 KINGSTON ET DISTRICT**

C.P. 1172, Kingston (Ont.) K7L 4Y8  
866-729-3762  
613-542-9832 (information)  
retraitesfederaux.ca/kingston  
nafrkingston@gmail.com

**ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT**

A/s de 865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
519-742-9031  
retraitesfederaux.ca/kitchenerwaterloo  
kitchenerwaterloo@federalretirees.ca

**Dîner des fêtes :** 19 nov., à 11 h,  
Bridgeport Community Centre,  
20 ch. Tyson, Kitchener — 20 \$ 🗳️ **RSVP** 12 nov.

**Bénévoles recherchés :** secrétaire de  
séance, membres du CA

**ON40 LONDON**

A/s de 865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
519-439-3762 (boîte vocale)  
londonbranch@federalretirees.ca  
**Dîner de Noël :** 13 nov., à 10 h 30, Légion  
royale canadienne n° 533, 1276 ch.  
Commissioners O., London, détails à venir  
par courriel — 🍴 🗳️

**ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA**

C.P. 235, Succ. Jordan (Ont.) L0R 1S0  
289-969-5414  
nafsecretaryniabranh41@outlook.com

**ON43 OTTAWA, NUNAVUT ET INTERNATIONAL**

2285, boul. St-Laurent, unité B-2  
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5  
613-737-2199  
nafottawa.com  
facebook.com/nafottawa  
info@nafottawa.com

**ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION**

C.P. 2216, succ. Main  
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4  
705-786-0222  
jabrown471@outlook.com

**ON45 QUINTE**

A/s de 865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
1-855-304-4700  
quintebranch@federalretirees.ca

**ON46 QUINTRENT**

77, rue Campbell  
Trenton (Ont.) K8V 3A2  
613-394-4633 (boîte vocale)  
nafr46@bellnet.ca

**ON47 TORONTO ET RÉGION**

C.P. 65120, COP Chester  
Toronto (Ont.) M4K 3Z2  
416-463-4384  
fsna@on.aibn.com


**Assemblée générale (sur Zoom) :**

15 oct., voir le rapport de la section pour les détails — **RSVP**

**ON48 THUNDER BAY ET RÉGION**

C.P. 29153, COP McIntyre Centre  
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9  
807-624-4274  
nafrmb48@gmail.com



**Assemblée automnale de recrutement :**

Sept. 17, 16 h, Légion royale canadienne n° 5, 229 rue Van Norman, Thunder Bay — 

**ON49 WINDSOR ET RÉGION**

492, av. Gilbert  
Lasalle (Ont.) N9J 3M9  
519-982-6963 (RSVP)  
windsorandarebranch@federalretirees.ca

**Événement de recrutement automnal :**

23 oct., à midi, Colasanti's Tropical Gardens, 1550 route 3 E., Kingsville — **0 \$**   **+1 RSVP** 13 oct.

**Événement de recrutement de Noël :**

11 déc., à midi, détails à venir

**ON50 MOYEN-NORD**

C.P. 982, succ. Main  
North Bay (Ont.) P1B 8K3  
705-498-0570  
nearnorth50@gmail.com

**ON52 ALGOMA**

C.P. 167, Echo Bay (Ont.) P0S 1C0  
705-248-3301  
lm.macdonald@sympatico.ca

**ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS**

C.P. 20133, Perth (Ont.) K7H 3M6  
343-341-2687  
retraitesfederaux.ca/ottawavalley  
ottawavalley@federalretirees.ca

**ON54 CORNWALL ET DISTRICT**

C.P. 28, Long Sault (Ont.) K0C 1P0  
343-983-0505  
federalretirees.cornwall@gmail.com

**Assemblée générale de la section et événement de recrutement :** En oct., à Kemptville, détails à venir, voir le site Web de la section pour information

**Bénévoles recherchés :** assistant-e-trésorier-ère, traducteur-trice, autre

**ON55 YORK**



10225, rue Yonge, Unité R116  
Richmond Hill (Ont.) L4C 3B2  
1-855-304-4700  
retraitesfederaux.ca/york  
federalretirees.york@gmail.com

**Assemblée générale annuelle et événement de recrutement de la section :** 22 oct., à 10 h 30, Légion royale canadienne n° 385, 105 prom. Industrial N., Aurora

**ON56 HURON-NORD**

34, cr. Highland  
Capreol (Ont.) P0M 1H0  
705-618-9762  
retraitesfederaux.ca/huron  
huronnorth56@gmail.com

**Foire sur le vieillissement en santé :** 1<sup>er</sup> oct., à 9 h, Caruso Club, hall à l'étage, 365 rue Haig, Sudbury — **0 \$**


**Assemblée générale et événement de recrutement :** 9 oct., à midi, 777 ch. Barry Downe, Sudbury —   **+1 RSVP**

**Bénévoles recherchés :** membres du CA

**Québec****QC57 QUÉBEC**


660, 57<sup>e</sup> Rue O., unité 162  
Québec (Qué.) G1H 7L8  
1-866-661-4896  
418-661-4896  
418-627-1265 (info – déjeuners à Québec)  
418-833-2221 (info – déjeuners à Lévis)  
anrf-sq.org facebook.com/  
retraitesfederauxquebec  
anrf@bellnet.ca  
g-boivin@videotron.ca (RSVP golf)  
voiegis28@gmail.com (info – déjeuners à La Baie/Alma)


**Golf :** les mardis, de mai à sept., à 9 h 30, Club Royal Charbourg, 17280 de la Grande Ligne, Québec — **RSVP**

**Déjeuners à Québec :** 25 sept., 30 oct., 27 nov., à 8 h 30, restaurant Normandin, 986 rue Bouvier, Québec — **\$** 

**Déjeuners à Lévis :** 5 sept., 3 oct., 7 nov., 5 déc., à 10 h, restaurant Délice Resto Lounge, 146 route du président-Kennedy, Lévis — **\$** 


**SOUS-SECTION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**


**Déjeuners à La Baie :** 3 sept., 1<sup>er</sup> oct., 5 nov., 3 déc., à 9 h, restaurant Lucerne, 1302 rue Bagot, La Baie — **\$** 


**Déjeuners à Alma :** 25 sept., 30 oct., 27 nov., à 9 h, restaurant Pacini (Hôtel Universel), 1000 boul. des Cascades, Alma — **\$** 


**QC58 MONTRÉAL**

1940, boul. Henri-Bourassa E., unité 300  
Montréal (Qué.) H2B 1S1  
514-381-8824  
anrfmontreal.ca  
facebook.com/retraitesfederauxmtl  
info@anrfmontreal.ca

**Présentation de la Société Alzheimer de Laval :** 5 sept., Holiday Inn Laval, 2900 boul. le Carrefour, Laval, détails à venir — 

**Visioconférence sur l'intelligence artificielle :** 9 oct., détails à venir par courriel — 

**Prévention de fraudes, maltraitance, intimidation et chutes :** détails à venir — 

**Dîner de Noël :** 11 déc., Plaza Universel, 5000 rue Sherbrooke E., Montréal — **50 \$**  **RSVP**

**QC59 CANTONS-DE-L'EST**

1871, rue Galt O.  
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5  
819-829-1403  
info@anrf-cantons.ca

## QC60 OUTAOUAIS

331, boul. de la Cité-des-Jeunes  
unité 115  
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3  
819-776-4128  
admin@anrf-outaouais.ca

**Déjeuner-conférence** : 9 oct., Cabane en bois rond, salle Giguère, 331 boul. de la Cité-des-Jeunes, unité 115, détails à venir — 🍴 🧑🏻 **RSVP**

**Banquet de Noël** : 7 déc., Palais des Congrès de Gatineau, 50 boul. Maisonneuve, Gatineau — 🍴 **RSVP**

## QC61 MAURICIE

C.P. 1231, Shawinigan (Qué.) G9P 4E8  
819-537-9295  
873-664-5625  
retraitesfederaux.ca/mauricie  
anrf.mauricie@gmail.com  
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr  
activites.anrf.mauricie@gmail.com

**Déjeuner** : 11 sept., à 9 h, Resto du Lac, Camping Lac Morin, 1430 rang St-Flavien E., Notre-Dame-du-Mont-Carmel — 🍴

**Voyage et spectacle de Guylaine Tanguay (« C'est ma vie »)** : 4 oct., Casino de Montréal, 1 Av. du Casino, Montréal

**Déjeuner** : 9 oct., à 9 h, restaurant Maman Fournier, 3125 boul. des Récollets, Trois-Rivières — 🍴

**Marche pour le jour du Souvenir** : 10 nov., à 9 h 30, Manège militaire de Trois-Rivières, 574 rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières

**Déjeuner** : 13 nov., à 9 h, Resto du Lac, Camping Lac Morin, 1430 rang St-Flavien E., Notre-Dame-du-Mont-Carmel — 🍴

**Souper des fêtes** : 4 déc., à 16 h 30, Salle paroissiale Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 3391 rue M<sup>gr</sup> Bélineau, Notre-Dame-du-Mont-Carmel — 🍴

## QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef  
Granby (Qué.) J2G 8E2  
450-915-2311  
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

## Nouveau-Brunswick

### NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

C.P. 30068, COP Prospect Plaza  
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8  
506-451-2111  
retraitesfederaux.ca/fredericton  
facebook.com/branchnb62  
nafrfred.nb62@gmail.com

### NB63 MIRAMICHI

4470, rue Water  
Miramichi (N.-B.) E1N 4L8  
506-625-9931  
smithrd@nb.sympatico.ca

## NB64 SUD-EST DU N.-B.

281, rue St. George  
C.P. 1768, succ. Main  
Moncton (N.-B.) E1C 9X6  
506-855-8349  
southeastnb@federalretirees.ca

**Assemblée générale des membres** : 27 sept., Légion royale canadienne n° 6, 100 av. War Veterans, Moncton — 🧑🏻

**Foire d'information** : 25 oct., à 10 h, détails à venir par courriel

**Banque annuel** : 4 nov., détails à venir — 🍴

**Assemblée générale** : 29 nov à 10 h, Légion royale canadienne n° 6, 100 av. War Vets, Moncton, détails à venir — 5 \$ 🍴 🧑🏻 +1

## NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main  
Saint John (N.-B.) E2L 4E3  
506-529-3164  
retraitesfederaux.ca/fundy  
fsna65@gmail.com

## NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4  
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6  
506-594-1194  
uppervalleynb@gmail.com  
**Assemblée automnale** : 4 oct., à 10 h 30, Club Kin de Florenceville, 381 ch. Centreville, Florenceville-Bristol — \$ 🍴

## NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet  
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6  
506-764-3495  
chaleur@retraitesfederaux.ca

## Nouvelle-Écosse

### NS71 CÔTE SUD

100, rue High — C.P. 214  
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9  
1-855-304-4700  
nafnrs71pres@gmail.com

### NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

A/s de 865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
902-662-4082  
902-986-8996  
colchester-easthants@federalretirees.ca

### NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

238A, av. Brownlow, unité 102  
Dartmouth (N.-É.) B3B 1V5  
902-463-1431  
nafir73@outlook.com

### NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

C.P. 1131, Middleton (N.-É.) B0S 1P0  
902-765-8590  
retraitesfederaux.ca/western-nova-scotia  
nafir75@gmail.com

**Dîner du 60<sup>e</sup> anniversaire de la section** : 21 oct., à midi, Légion royale canadienne n° 98, 1472 allée Veterans, Kingston — 15 \$ 🍴 **RSVP** 14 oct.

**Dîner de Noël** : 10 déc., à midi, Légion royale canadienne n° 98, 1472 allée Veterans, Kingston — 17 \$ 🍴 **RSVP** 1<sup>er</sup> déc.

## NS77 CAP-BRETON

C.P. 785, Sydney (N.-É.) B1P 6J1  
902-567-6156  
wheelhouse@seaside.ns.ca (RSVP)

**AAM**: 23 oct., à 14 h 30, Steelworker's and Pensioner's Hall, 30 rue Inglis, Sydney — 10 \$ 🍴 🧑🏻 +1 **RSVP**

**Bénévoles recherchés** : trésorier-ère

## NS78 CUMBERLAND

C.P. 303, Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0  
902-661-0613  
snowshoe@ns.sympatico.ca

## NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main  
Kentville (N.-É.) B4N 4H8  
1-855-304-4700  
tandrcross@outlook.com

## NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main  
New Glasgow (N.-É.) B2H 5K7  
902-485-5119  
margaret.thompson@bellaliant.net

## Île-du-Prince-Édouard

### PE82 CHARLOTTETOWN

138, ch. Richard  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 8G7  
1-855-304-4700  
federalretireescharlottetown@gmail.com

### PE83 SUMMERSIDE

102, ruelle Schoolhouse, unité 39  
Stanley Bridge (Î.-P.-É.) COA 1N0  
902-214-0475  
summersidepe83@gmail.com

## Terre-Neuve-et-Labrador

### NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

C.P. 128, Howley (T.-N.-L.) A0K 3E0  
709-639-5350  
wayneronaldbenett@gmail.com

### NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview  
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0  
709-884-2862  
wlkjenkins@personainternet.com

### NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124, COP ch. MacDonald  
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2  
709-745-4517  
richard.sparkes@nf.sympatico.ca

# Avis de décès

## BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Carol Bridger  
Mary Wallis

## BC02 CHILLIWACK

Jacques Bergeron  
Mike O'Connor  
Gerry Plouffe  
David W. Price  
James Sutherland  
Dorothy Thompson  
James Turcott

## BC05 CENTRE DE L'ÎLE-CÔTE DU PACIFIQUE

Jim Arnold  
Elaine Alford  
Louis Brassard  
Ronald Buck  
John Coady  
Lolita Cosier  
John England  
Richard Evans  
Donald C. Hagel  
George McDonald  
Dwayne Mclean  
Jack W. Payne  
Verna Pinard

## BC06 SECTION NORD DE L'ÎLE-JOHN FINN

Maria Cryderman  
Donald Dunn  
Ron Egan  
Roy Johnson  
Adeline Levy  
Arnold Mathus  
James Mersereau  
Joan Mousseau  
John Renaud  
Dale Webb  
John Willis

## BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Ray Hopton  
William Ostaficiuk  
Kjell Sundin

## BC08 VANCOUVER

Donald Beyer  
Gus J. E. Carter  
Roy Lincoln  
M. Y. Mah  
Verne Murray  
Jean A. Wilson

## BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Daniel Bowes  
John Bragg  
Madeline Burbridge  
Sahar Campbell  
Peter Chance  
Colin Dunn  
Mary Gibbons  
John Goudy  
Peter Hall  
Donella Huestis  
T. S. E. Jones  
Virlee Kalyn  
Thomas Larkin  
Keith Lavender  
Richard Lawson  
J. B. McCallum  
Fred Neveaux  
Wayne Piper  
Donald Ross  
Greta Santos  
Brian Turner  
David Wise  
Jacqueline Younghusband

## BC15 PRINCE GEORGE

Gerald Cook

## AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Lois Louise Clarkson

## SK25 SASKATOON ET RÉGION

John Ross McKay

## MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

Gloria Kohalmi  
Rose Marie MacLeod  
Edmond Oleschuk  
Ella Otto  
Wayne Stevenson

## ON38 KINGSTON ET DISTRICT

Wayne Arthur Green  
James Hueglin  
Barbara Laverdure

## ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

William Halpern  
James Hethering  
Walter Layton  
Wanda Layton  
Donelda Prus

## ON43 OTTAWA, NUNAVUT ET INTERNATIONAL

Diane Croteau  
Robert (Bob) V. J. Lamothe  
Leo David Villeneuve  
William A. (Bill) Reed

## ON54 CORNWALL ET DISTRICT

Alan Cameron  
Eileen McNab  
Donald Ramsay  
Pierre Simard

## QC57 QUÉBEC

Gratien Chabot  
Yvon Comtois  
André Gallant  
Patrice Kieffert

## QC58 MONTRÉAL

Raymonde Bellerive  
Gisele Berthiaume  
Maurice Bonin  
Alban Brunet  
Monique Chaput  
Claude Choquette  
Gilles-François Clermont  
Jean Denis Collins  
Gilles Desjardins  
Gilbert Dubé  
Renee Dufault  
Michel Dupuis  
Jacqueline Forget  
Gilles Gagné  
Pierre Gagnon  
Juliette Lachance  
Jean-Claude Lalonger  
Danielle Leblanc  
Jean Louis Lussier  
E. R. J. Mercier  
W. Nold  
R. Nathalie M. Quenneville  
François Richard  
Louise Robinette  
Daniel St-Pierre  
Andre Tetrault  
Paul-Eugene Tougas  
Gilles Trottier

## QC60 OUTAOUAIS

Francine Bertrand  
John A. Guenette  
Jean-Claude Lafleur  
Claude Legault  
Colette Mathieu Séguin  
Lorraine Morissette  
Christine Nadon

## QC61 MAURICIE

Francine Garceau  
Rita Morin

## NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

David W. Gillrie

## NB64 SUD-EST DU N.-B.

C. J. Daigle  
Louis LaPierre  
John Milhaus

## NB65 BAIE DE FUNDY

Margaret Campbell  
Aubrey LeBlanc  
Kenneth Murray

## NB68 RÉGION DE CHALEUR

Lorne Arsenault  
Charles (Charlie) Pinet

## NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Scott Banfield  
Marie (Ruth) Cadeau  
Thomas Hogan

## NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Marion Angrignon  
Lillian Atwell  
James Carter  
Jeanette Gaston  
Mary MacMillan  
Jim Rex  
Peter Sayers  
Dr. Raymond Sheldon  
James Sotvedt

## PE83 SUMMERSIDE

Margaret Kelley  
Dorothy Tupper  
Marcia Whalen

## NL87 PÉNINSULE D'AVOLON-BURIN

Ida Roberts



## Passer le mot peut vous faire gagner gros. Et, ensemble, nous sommes forts.

### Notre Méga campagne de recrutement est de retour et

Retraités fédéraux a de superbes prix à vous offrir pour vous remercier de soutenir l'organisation en l'aidant à augmenter notre bassin de membres et notre voix collective.

Ensemble, nous sommes forts et, avec chaque nouveau membre, nous renforçons notre influence sur les importants enjeux : la sécurité de la retraite, l'assurance-médicaments, les enjeux concernant les vétérans et les soins de longue durée, pour n'en nommer que quelques-uns, sans oublier notre assurance voyage de tout premier ordre, que vous pouvez souscrire grâce à votre adhésion.

Du 3 septembre au 31 décembre 2024, les membres, ainsi que les nouveaux membres recrutés, auront à nouveau la possibilité de gagner l'un des neuf prix fabuleux, offerts par

Retraités fédéraux et ses partenaires privilégiés.

Pour chaque référence qui se convertit en adhésion, vous gagnerez un bulletin de participation. Et il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation que vous pouvez soumettre au concours de la campagne! Alors, commencez à recruter sans tarder, et souvent. La date limite pour participer à notre pré tirage est le 31 octobre 2024.

En envoyant vos références d'ici cette date, vous courrez la chance de gagner une carte de crédit prépayée de 1 000 \$ offerte par Avantage IRIS.

Pour le recrutement, nous vous avons facilité la tâche. Allez à [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr) et suivez les instructions. Pendant que vous y êtes, n'oubliez pas de consulter le règlement du concours, à [bit.ly/3Agnz2f](http://bit.ly/3Agnz2f)

## Passez aux RCS et économisez!

Vous payez toujours vos frais de cotisation par chèque ou par carte de crédit? Voici pourquoi passer aux retenues des cotisations à la source (RCS) est le meilleur moyen, et de loin, de maintenir votre adhésion à Retraités fédéraux :

- C'est rapide et facile, et vous pouvez même le faire en ligne ou par téléphone lors du renouvellement.
- Comme l'Association n'envoie plus d'avis de renouvellement, elle économise sur le papier et les frais d'affranchissement.
- Il n'y a aucun lien avec le système de paye Phénix, donc pas de complications associées.
- Seulement 4,66 \$ par mois pour une adhésion simple et 6,05 \$ pour une adhésion double.
- Vous pouvez annuler ou changer votre mode de paiement à tout moment.

Pour toute question ou assistance concernant le changement, contactez notre équipe de recrutement et de services aux membres, à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca) ou au 1-855-304-4700 (sans frais). Elle sera heureuse d'être à votre service!

## Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues de cotisation à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour les membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler leur adhésion.

### Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)

### Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux  
865, chemin Shefford  
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour payer par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou, à Ottawa, au 613-745-2559.

### Cotisations en 2024

	Année	Mois
Individuelle	55,92 \$	4,66 \$
Double	72,60 \$	6,05 \$

### Comment adhérer

3. Allez sur [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca) et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
4. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

## Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca), ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais **1-855-304-4700, poste 300**, ou, à Ottawa, au **613-745-2559**.

Nous serons heureux de vous servir.

**PRÉTIRAGE LE 31 OCTOBRE 2024**

Gagnez une carte de crédit prépayée de 1 000 \$

Gracieuseté d'Avantage IRIS

**MÉGA  
CAMPAGNE DE  
RECRUTEMENT**

PLUS DE CHANCES DE

**GAGNER  
GROS**

Pour courir la chance de gagner, référez un membre à Retraités fédéraux\*.

UN DES  
DEUX  
**grands  
prix<sup>†</sup>**  
À GAGNER!



Bon de voyage de  
**10 000 \$** *plus* **5 000 \$**  
Gracieuseté de Collette en argent comptant  
Gracieuseté de belairdirect

**Une des six**  
cartes de crédit  
prépayées<sup>†</sup>

Gracieuseté d'Arbor Memorial,  
de HearingLife et de l'Association  
nationale des retraités fédéraux

## COMMENT PARTICIPER

Remplissez une carte de référence en ligne, à [retraitesfederaux.ca/mcr](https://retraitesfederaux.ca/mcr), contactez le bureau national de Retraités fédéraux, à 1-844-598-9498, ou écrivez à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca).

## NOUVEAUX MEMBRES

**Épargnez 25 %** avec l'option de paiement par RCS. Détails : [retraitesfederaux.ca](https://retraitesfederaux.ca)

Pour prendre connaissance du règlement du concours et d'autres détails importants, visitez [retraitesfederaux.ca/mcr](https://retraitesfederaux.ca/mcr)

Concours ouvert du 3 septembre 2024 au 31 décembre 2024. En tout, neuf prix sont à gagner. Ouvert aux résidents légaux du Canada qui sont membres en règle de l'Association nationale des retraités fédéraux et qui ont atteint l'âge de la majorité dans la province ou le territoire de résidence au moment de la participation. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus avant la fin du concours. Question d'habileté mathématique obligatoire. Comme il n'y a pas de limite au nombre de prix/bulletins de participation au concours que vous pouvez obtenir, référez des membres potentiels sans tarder et souvent! Avant de commencer à recruter, consultez le règlement et les modalités de participation à [retraitesfederaux.ca](https://retraitesfederaux.ca). Pour référer une personne par téléphone ou avoir plus de renseignements sur le concours, composez le 1-844-598-9498. \*Toutes les personnes référées doivent être admissibles à l'adhésion, ce que l'équipe de recrutement et des services aux membres de Retraités fédéraux déterminera.

<sup>†</sup>Pour en savoir plus sur les prix, visitez [retraitesfederaux.ca/mcr](https://retraitesfederaux.ca/mcr).



**BALAYEZ**



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

**belairdirect.**

**collette**

**I R I S**



**HearingLife**



Voyage

## UNE ASSURANCE VOYAGE DANS LES BAGAGES ET PRÊTE À PARTIR.

Voyagez avec une protection  
allant jusqu'à 10 M\$ pour soins médicaux.

L'Association nationale des retraités fédéraux et Johnson savent que vous envisagez de voyager davantage. Lorsque vous déciderez de votre prochain voyage, veillez à ce que votre assurance voyage soit dans vos bagages et prête à partir. L'assurance voyage MEDOC couvre :

- Les frais de soins médicaux jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars\*
- Les urgences médicales liées à la COVID-19
- L'assurance annulation, interruption et retard de voyage<sup>1</sup> est offerte si vous ne pouvez pas voyager ou devez interrompre votre voyage parce que vous ou votre compagnon ou compagne de voyage avez contracté la COVID-19.

Comme toujours, pour un montant souvent inférieur au coût de l'achat d'une assurance pour un voyage unique<sup>2</sup>, vous pouvez faire un nombre illimité de voyages<sup>3</sup> au cours de l'année d'assurance, en plus de nombreux avantages exclusifs aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux.

**Visitez [johnson.ca/fr/assurance-voyage](https://johnson.ca/fr/assurance-voyage) ou appelez Johnson au 1 855 428-8744 pour obtenir une soumission et finaliser votre couverture. Johnson est prête quand vous l'êtes.**



Association nationale  
des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE  
PRIVILÉGIÉ**

**JOHNSON**   
**ASSURANCE**

1 855 428-8744 | [johnson.ca/fr/assurance-voyage](https://johnson.ca/fr/assurance-voyage)

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson inc. au Manitoba. MEDOC<sup>MD</sup> est une marque déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la « RSA ») et administré par JI. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Gestion Global Excel inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. \*La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). <sup>1</sup>Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. Les garanties d'assurance annulation, interruption et retard de voyage ne s'appliquent qu'aux réservations de voyage faites avant la date de départ. <sup>2</sup>Selon une comparaison du régime de base de 40 jours de MEDOC avec des régimes de voyage unique ayant des avantages semblables. <sup>3</sup>La durée maximale de 40 jours consécutifs s'applique aux voyages à l'extérieur du Canada. JI et la RSA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire.